

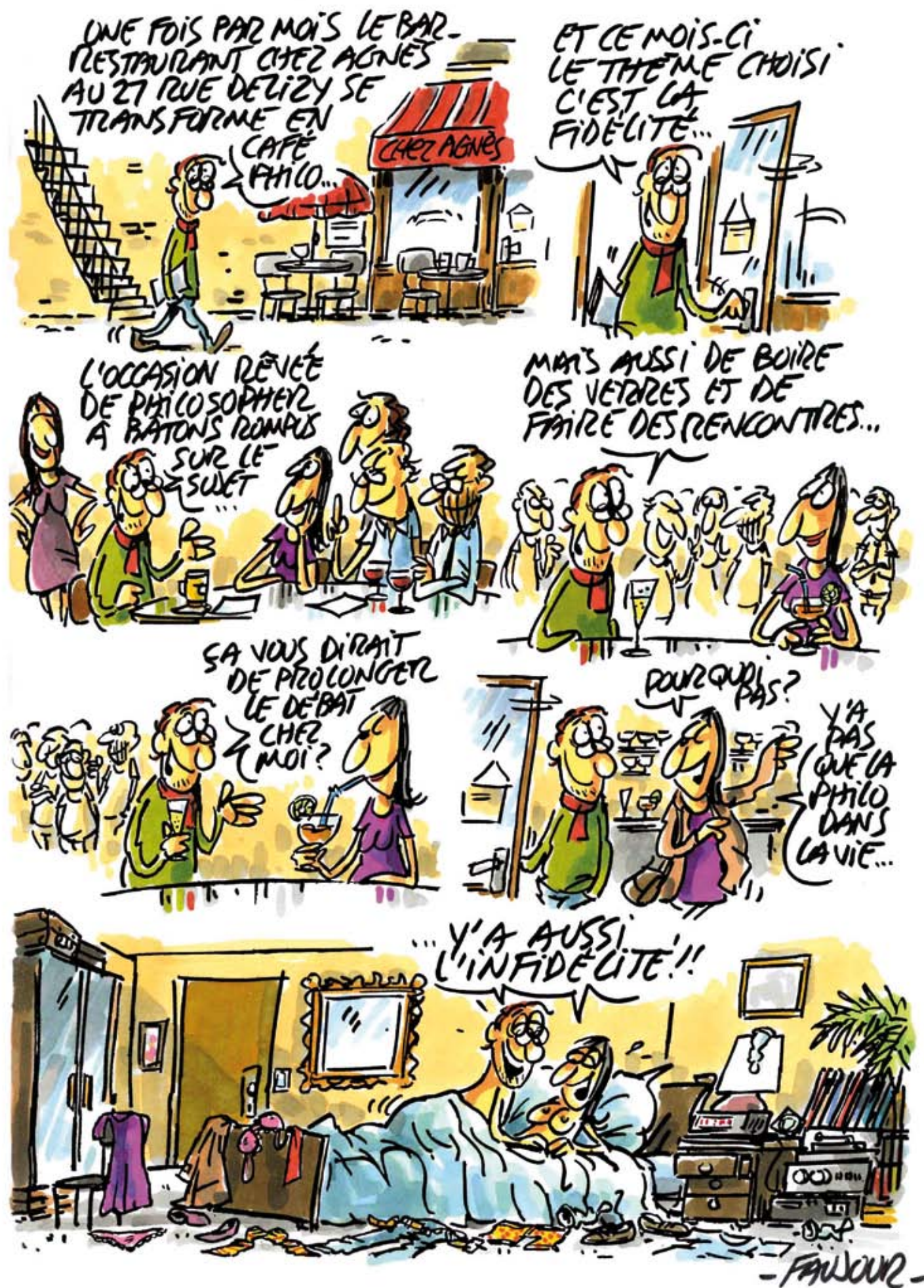
Canal



Le tramway testé en avant-première

pages 14 & 15

À LA UNE : les projets urbains



sommaire

4/21 Vivre à Pantin

- 2 Le clin d'œil de Faujour
- 4 La photo du mois
- 5 L'événement du mois
- 9 En bref et en images
- 10 À savoir: Hassan défend son titre aux Etats-Unis, appel à danser aux Courtilières...
- 12 Economie d'énergie et réduction des bruits Les nouveaux commerces
- 14 Tramway
- 16 Retour sur la rentrée des écoles
- 20 Une antenne relais démontée

22/28 À LA UNE: les projets urbains

Pantin avance

- 29 Travaux terminés au parc Stalingrad

30/35 Ça, c'est Pantin

- 30 Une galerie d'art contemporain s'installe
- 32 Biennale déco et création d'art
- 34 Tribunes politiques

CANAL 45, av. du Général-Leclerc, 93500 Pantin – Adresse postale: Mairie, 93507 Pantin CEDEX. Tél.: 01 49 15 40 36. Fax: 01 49 15 73 28. E-mail: canal@ville-pantin.fr. Directeur de la publication: Bertrand Kern. Rédacteur en chef: Serge Bellaïche. Rédactrice en chef adjointe: Patricia de Aquino. Directeur artistique: Jean-Luc Ruault. Secrétaire de rédaction: Alain Dalouche. Rédacteurs: Delphine Barraï, Alain Dalouche, Anne-Laure Lemancel, Hana Levy, Ariane Servain. Maquettiste: Bruno Chevreau. Photographes: Gil Gueu, Elodie Ponsaud, Jérémie Neveu. Dessinateur: Faujour. Impression: imprimerie de Compiègne. Nombre d'exemplaires: 30 000. Diffusion: ISA+. Publicité: contacter la rédaction au 01 49 15 40 36. Toute reproduction de texte, photo ou dessin est interdite, sauf accord écrit de la direction. Imprimé sur papier recyclé.

Pour contacter la mairie: ☎ 01 49 15 40 00



P. 16 Une rentrée tournée vers l'avenir

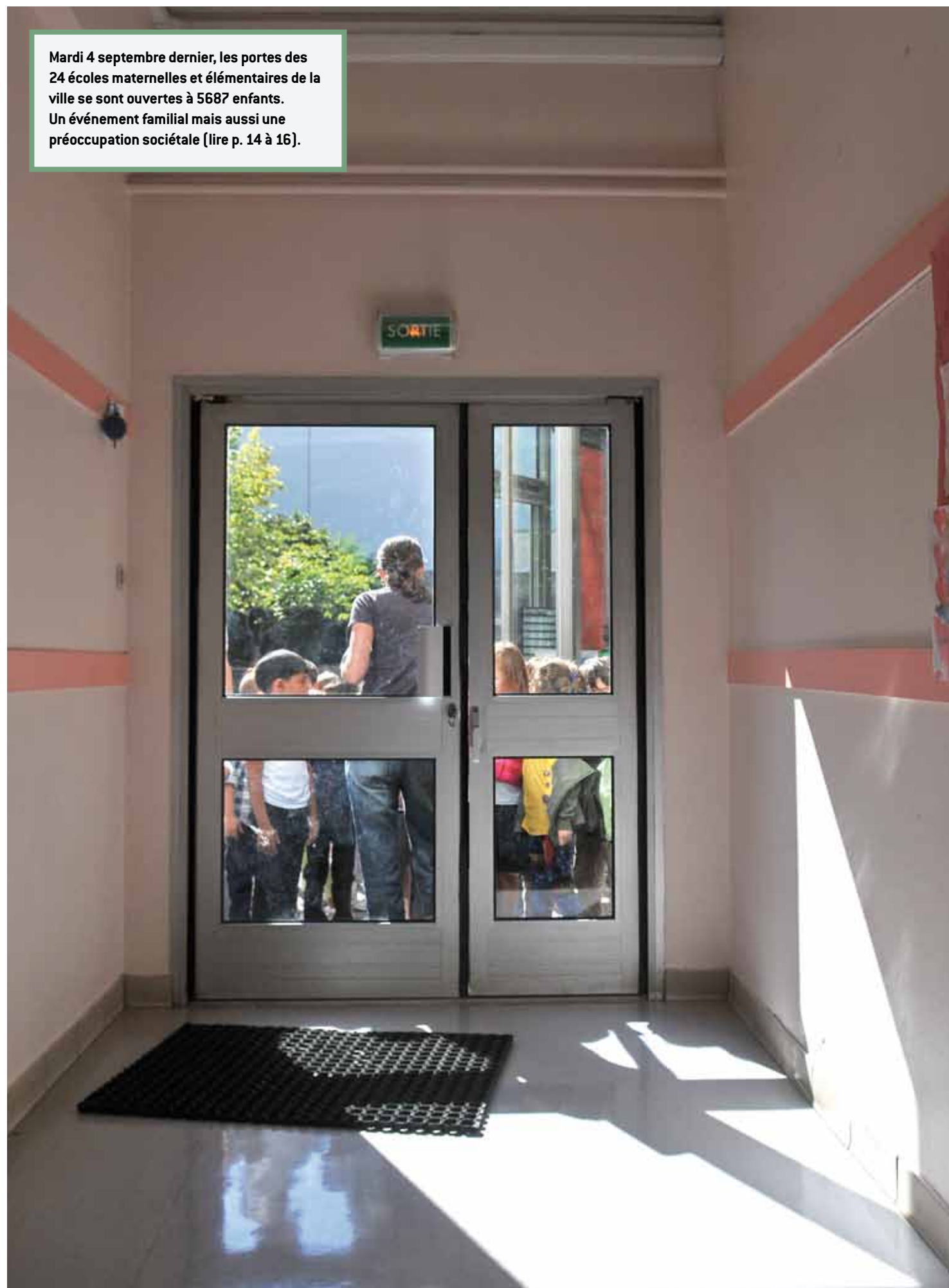


P. 29 Le parc Stalingrad



P. 30 La nouvelle galerie d'art contemporain

Mardi 4 septembre dernier, les portes des 24 écoles maternelles et élémentaires de la ville se sont ouvertes à 5687 enfants. Un événement familial mais aussi une préoccupation sociétale (lire p. 14 à 16).



Economie locale

Entreprendre ensemble



La signature entre Bertrand Kern, maire de Pantin, et Patrick Colle, directeur général de BNP Paribas Securities Services, sur le site des Grands-Moulins.

Devant une quarantaine de personnes le maire de la ville a tenu à présenter les grands projets d'urbanisme et les développements futurs.

Deux chartes de collaboration ont été signées entre la ville de Pantin et deux grandes entreprises : le 12 septembre avec BNP Paribas Securities Services, implantée depuis le début de l'année 2010 sur le site des Grands-Moulins ; cinq jours plus tard, le 17 septembre, avec Saint-Gobain/ groupe Point P qui ouvre un centre commercial multi-enseignes fin 2013. Des accords gagnant/gagnant selon les formules habituellement employées. D'autres protocoles d'accords seraient en projet avec notamment Hermès, GRDF, le Technicentre SNCF et Elis.



Développer les relations entre les Pantinois et les Grands-Moulins, un des points inscrits dans la chartre de collaboration, a déjà été mis en application avec l'ouverture du site à l'occasion des Journées du patrimoine les 15 et 16 septembre derniers.



La signature entre Bertrand Kern, maire de Pantin, et Régis Blugeon, directeur des affaires social de Saint-Gobain.

À l'occasion de la signature, les voutes de la halle Lafaille ont résonné aux rythmes d'un steel-band.



Une semi-remorque estampillée de chacune des enseignes s'est rangée dans cet édifice prochainement reconverti en centre commercial dédié aux professionnels du bâtiment.



Les Petits frères des pauvres ont fêté leurs 30 ans, en grand style. Le 22 septembre, un bel après-midi de fête à l'école Plein-air a proposé à tous publics, des concerts de musique, des jeux, animations, et un succulent gâteau d'anniversaire.



Fête de la réussite aux Courtilières, le 22 septembre, pour un grand bravo aux diplômés de l'année !



Visite de la rénovation du 1 rue Berthier, aux Quatre-Chemins. Pantin Habitat réhabilite 8 logements sociaux et 1 local commercial en rez-de-chaussée.



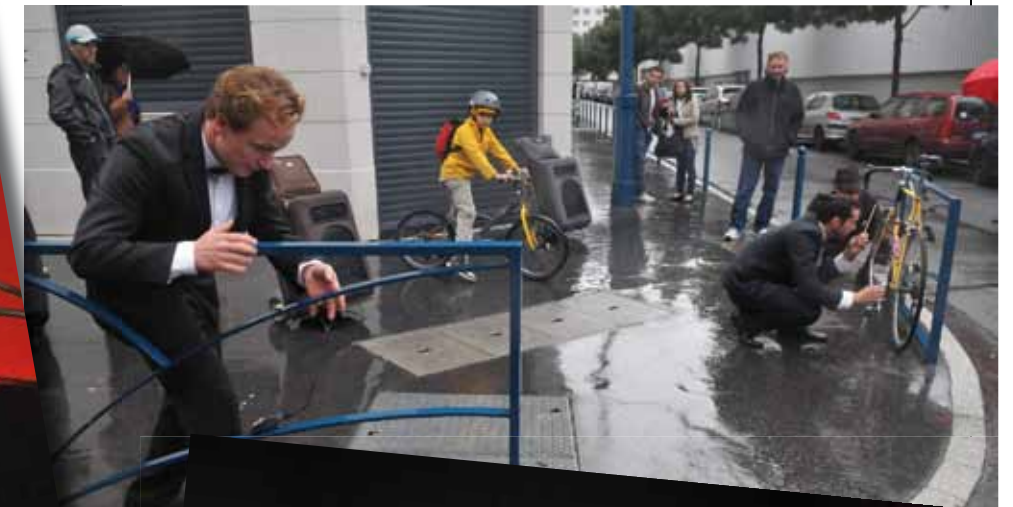
68^e anniversaire de la libération de Pantin, le 2 septembre, sur le parvis de l'hôtel de ville.



Journées du patrimoine le week-end des 15 et 16 septembre : l'occasion de découvrir ou de redécouvrir les Grands-Moulins rénovés, sa chaudière préservée, l'orgue de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, une surprenante expositions images & sons des Courtilières.



Coup d'envoi de la nouvelle saison culturelle, le 21 septembre. Après la balade sonore animée par Urbaphonix, trois spectacles musicaux au théâtre Au fil de l'eau ont donné le ton pour 2012/13.





La météo était de la partie pour l'édition 2012 du **Salon des associations** qui se déroulait, pour la première fois, sur les terrains de l'ASPTT (Association sportive des postes et des télégraphes), aux Courtilières. C'était le 8 septembre.



BOXE

Le rêve américain d'Hassan N'Dam



Le 20 octobre, le tout nouveau champion WBO des poids moyens, le Pantinois Hassan N'Dam défend son titre à New-York contre l'américain Peter Quillin. Un rêve pour le boxeur Pantinois qui s'est préparé en altitude à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), puis dans son camp d'entraînement favori de Bazeilles (Ardennes) avant de parfaire sa condition au Mexique. Les deux boxeurs invaincus disposent d'un palmarès assez similaire, Hassan « El fenomeno » affichant 27 victoires dont 17 K-O. pour 27 combats alors que le palmarès de Peter « Kid Chocolate » Quillin fait état de 27 victoires dont 20 K-O. pour 27 combats. Ce championnat entre deux poids moyens invaincus se déroulera au Barclays Center de Brooklyn. Hassan ne choisit pas la facilité en allant boxer outre-Atlantique où il devra également affronter le difficile public américain.

DÉPOSE-MINUTE

Se garer pour déposer son enfant

Un « arrêt minute » réservé aux parents utilisant le multi-accueil de l'avenue des Courtilières a été créé. Sur 15 mètres, devant le 15, avenue des Courtilières, le stationnement est désormais interdit et gênant : les emplacements sur trottoir sont exclusivement destinés aux parents venus déposer ou chercher leurs enfants dans l'établissement de la petite enfance.

JARDINAGE

Pour apprendre à jardiner

Le 4^e samedi de chaque mois, de 10.30 à 12.00, la ville organise des cours thématiques de jardinage. C'est ouvert à tous, à partir de 16 ans, et gratuit.

- ▶ 27 octobre 2012 : Conception et réalisation d'un massif de fleurs. Serre municipale.
- ▶ 24 novembre : Visite des serres du jardin des plantes avec participation (6€). Rendez-vous à 10.00, place Valhuber, métro « Gare d'Austerlitz », ligne 5.
- ▶ 26 janvier 2013 : Jardiner avec la lune. Bibliothèque Elsa-Triolet.
- ▶ 23 février : Réalisation de semis. Serre municipale.
- ▶ 23 mars : Visite de l'école du Breuil. Rendez-vous à 10.00, « Joinville-le-Pont », RER A.
- ▶ 27 avril : Mieux gérer l'arrosage. Bibliothèque Elsa-Triolet.
- ▶ 25 mai : Taille d'arbustes. Lieu à définir.
- ▶ 22 juin : Visite commentée du parc Stalingrad. Rendez-vous à 10.00, devant la bibliothèque Elsa-Triolet.

● Cours de jardinage

Tous les 4^e samedi du mois jusqu'en juin
De 10.30 à 12.00

Bibliothèque Elsa-Triolet : 102, avenue Jean-Lolive

Serre municipale : rue Lavoisier

Pour tout renseignement : ☎ 01 41 71 49 80

Inscription : ☎ 01 49 15 41 77



MUSIQUE

Matinées musicales

Le prochain concert des musiciens des Matinées musicales se déroulera dimanche 16 octobre à 16.00 à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, place de l'Eglise. Au programme : Mozart pour violons et orgue. Direction : Juan R. Biava. Entrée libre et gratuite.

● Pour toute information ☎ 01 48 40 50 82 ;

matineesmusicales@orange.fr

JARDINAGE

Distribuer et troquer des plantes

Le 20 octobre prochain, la serre municipale rue Lavoisier organise une journée consacrée à la distribution et aux échanges de plantes. C'est gratuit. Et peut-être convivial : l'occasion de rencontrer des amateurs de jardinage, de glaner trucs et astuces pour avoir la main verte.

● Distribution de plantes

Serre municipale rue Lavoisier

Le 20 octobre de 10.00 à 16.00 ☎ 01 41 71 49 80

APPEL À PROJET

Il suffit d'aimer la danse

Une réunion d'information se tient mercredi 3 octobre à partir de 17.45 à la maison de quartier des Courtilières pour une participation à un projet danse.

Julie Desprairies invite les habitants à participer à une chorégraphie collective dans le quartier des Courtilières. Elle réalisera une vidéo à partir de cette danse, montrant les différents visages du quartier.

Cette recherche concerne des personnes bénévoles de tous âges, habitant ou travaillant aux Courtilières. Aucune pratique de la danse n'est nécessaire.

En revanche, la présence est requise à une réunion avec l'équipe artistique, à 3 répétitions de 2 heures et à un tournage d'une journée, entre octobre et décembre 2012.

● Bar de la Maison de quartier des Courtilières.

☎ 01 45 44 41 91 ☎ 01 49 15 41 79

culture@ville-pantin.fr

ENTREPRISES

Espaces de coworking

Mercredi 7 novembre de 8.45 à 12.30, la Fonderie, agence régionale d'Ile de France sur les nouvelles technologies et les nouvelles technologies, organise une matinée d'échanges sur de l'appel à projets régional "Télécentres et espaces de coworking" et sur les enjeux régionaux des nouvelles formes de travail. Deux tables rondes montreront comment ces nouveaux espaces collaboratifs de travail constituent autant d'opportunités de développement pour les entreprises. Comme le rappelle le Centre d'analyse stratégique, le télétravail « remet en cause les schémas établis instaurés par l'industrialisation à partir du XIX^e siècle, de l'unité de temps et de lieu ».

Entrée libre sur inscription :

<http://www.lafonderie-idf.fr/>

[coworking-la-conference-francilienne-5944.html](http://www.coworking-la-conference-francilienne-5944.html)

● Hémicycle du conseil régional d'Ile-de-France

57 rue de Babylone, 75007 Paris

BONNES AFFAIRES

Livres et disques anciens



Les amis de Saint-Vincent-de-Paul organisent, le samedi 13 octobre, une

Foire au livre et disques anciens. Restauration pour les petits creux. Animations et jeux pour les enfants.

● Foire aux livres et disques anciens

Samedi 13 octobre de 11.00 à 17.00

5 rue Estienne-d'Orves

contact@svp-pantin.fr

☎ 06 20 52 30 86

TRANSPORTS

Circulation au Petit-Pantin

Dans le périmètre situé entre les avenues Jean-Lolive, Anatole-France et les rues Lépine et Courtois, le sens de circulation de nombreuses rues change. Sont mises en sens unique, les rues Palestro, François-Arago, Boieldieu, Jacquart, Parmentier, Alix-Doré, Cécile-Faguet, Westermann et Saint-Louis, ainsi que la rue Maurice-Borreau – de la rue du Docteur-Pellat vers l'avenue Jean-Lolive.

ERRATUM

Une erreur s'est immiscée dans l'Agenda Canal de juillet-août. Nous annonçons à la date du 16 août, la « commémoration de la libération des camps de concentration ».

Or la cérémonie commémorait le départ du dernier grand convoi de déportés de la Région parisienne. Nous remercions les membres de l'association des Amis du musée de la Résistance nationale de Seine-Saint-Denis de l'attention qu'ils portent à notre publication. Et leur présentons nos excuses, ainsi qu'à nos lecteurs.

SÉCURITÉ

Résidentialisation de la Cité des auteurs



Courant octobre, démarre le chantier de pose de clôtures et de contrôles d'accès à la Cité des auteurs. Très attendus par les locataires, les travaux devraient améliorer la tranquillité des habitants.

Bertrand Kern, ancien président de l'Office public de l'habitat de Seine-Saint-Denis (OPH 93), avait fait du projet de residentialisation, une priorité. Avant la fin de l'année, les résidents devraient pouvoir bénéficier des nouveaux aménagements.

Une clôture grillagée renforçant les haies existantes et des portillons équipés d'un contrôle d'accès par badge réservé aux locataires permettront de mieux identifier les domaines public et privé. Est également prévue, pour les visiteurs, l'installation de points d'accès spécifiques équipés d'interphones. Le coût de l'opération s'élève à plus de 230 000€. Tout devrait être prêt pour le nouvel an.

FÊTE

Halloween pantinois

Le mercredi 31 octobre après-midi, les habitants du Haut et Petit-Pantin fêtent Halloween. Au programme : maquillage, défilé, goûter, et concours du déguisement le plus effrayant. Tous les Pantinois sont invités à participer à l'événement. Le concours est ouvert aux enfants de 5 à 12 ans, déguisés et accompagnés d'un parent ou responsable légal.



URBANISME

Averroès aux Courtilières



Bobigny et Pantin ont choisi de donner le nom d'Averroès à la nouvelle rue créée entre les deux villes aux Courtilières. Né à Courdoue (probablement en 1261) et mort à Marrakech (en 1198), Ibn Rushd, Averroès étant son nom latinisé, incarne le fructueux aller-retour entre l'Occident et l'Orient dans le développement des savoirs au Moyen Âge. Averroès a traversé le 12^e siècle en pratiquant la philosophie – il est un des grands commentateurs d'Aristote – la théologie, la médecine, les mathématiques, l'astronomie. La proposition des deux villes « a pour but d'honorer une pensée moderne, faite de tolérance et d'ouverture aux autres », indique Alain Périès, maire adjoint chargé de la rénovation urbaine des Courtilières.

Parmi les lots : trottinette et places de cinéma. Une initiative du conseil de quartier, en partenariat avec les centres de loisirs, la maison de quartier, et l'association Solidarité famille.

● Halloween dans le Haut et Petit-Pantin

Mercredi 31 octobre, à partir de 13.30

Maison de quartier du Haut-Pantin

42-44 rue des Pommiers

☎ 01 49 15 45 11 ou 01 49 15 39 90

Pour toute info : conseildequartier.hpp@gmail.com

Opération Pommiers neufs

C'est au tour de la rue des Pommiers de bénéficier de l'opération "ma rue j'en prends soin". Comme une tornade blanche, les services de la ville, en une énorme journée remettent à neuf le cadre de vie des riverains. Investissement : 50 000 euros.



Le mercredi 26 septembre, c'est la partie comprise entre les rues Chevreul et Candale qui était concernée. Bien avant l'aube, la police municipale procède à l'enlèvement des épaves et des voitures "ventouses". Les jours précédents, les policiers avaient prévenu en posant des macarons et expliqué la démarche. Tout le temps du chantier, les agents ont assuré la sécurité des piétons et des ouvriers.



Les trottoirs en stabilisé ont été recouverts d'une généreuse couche d'asphalte, la chaussée a été débarrassée de ses nids de poule. Les arbres élagués, les herbes sauvages dégagées à la binette.

Les potelets détruits ont été remplacés. Les moins atteints, réparés dans les règles de l'art. Les panneaux de signalisation et les plaques de rue changés. Tout comme les corbeilles à papier.

Les passages piétons ont été repeints et les graffitis effacés. En novembre rendez-vous pour la 2^e étape : création de pistes cyclables, aménagement végétalisé de l'entrée du cimetière...



centre national de la danse

saison 2012 / 2013

Danse et Cinéma

SPECTACLES
Loïc Touzé / Latifa Laâbissi, Foofwa d'Imobilité, Guilherme Botelho, Pál Frenák, Veronica Vallecillo, Pierre Cottreau et Geisha Fontaine

LIVRE « DANSE ET CINÉMA »
Sous la direction de Stéphane Bouquet.
Coédition CND (Hors collection) / Capricci
... et événements associés (Grand R — Scène nationale / Festival international du film de la Roche-sur-Yon, Lux — Scène nationale de Valence, Cinéville Laval)

CONFÉRENCES « DANSE ET CINÉMA »
Daniel Dobbels

BALS CINÉMA
Yuval Pick / CCN de Rillieux-la-Pape
Philippe Lafeuille

INSTALLATIONS VIDÉOGRAPHIQUES
Claire Jenny et Étienne Aussel
Filmer la danse

PROJECTIONS
Films du mercredi
Une quinzaine de films avec la valse pour point commun
Le cinéma vu par... : Odile Azagury, Dominique Brun, James Carlès, Régine Chopinot, Yuval Pick
André S. Labarthe filme la danse
Deux nuits : « La Nuit du court ** » et « La nuit de la danse et du cinéma allemands »

CARTES BLANCHES À LA CINÉMATÈQUE DE LA DANSE ET À L'INA...

☎ 01 41 83 98 98
reservation@cnd.fr
www.cnd.fr

** Le jour le plus court - Grande fête nationale du film court, en partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Réunion publique

Moins d'énergie et moins de **bruit**

Le 25 octobre au soir, Pantin sera le théâtre d'une grande réunion publique sur les économies d'énergie et la réduction des bruits. L'agence locale de l'énergie de l'Est parisien «Maîtrisez Votre Énergie (MVE)» proposera des solutions pour réduire les dépenses d'énergie. Un éclairage sera ensuite porté sur le plan anti-bruit du conseil général de la Seine-Saint-Denis, concernant l'ex-RN3 (avenue Jean Lolive).

Réaliser des économies d'énergie dans son logement, réduire ses charges de chauffage, réhabiliter son bâti pour obtenir de meilleures isolations phoniques et thermiques, participer à la protection de l'environnement et à un mieux-vivre au quotidien... voici une liste non exhaustive de points abordés le 25 octobre prochain. Chef d'orchestre de cette conférence-débat, l'agence locale de l'énergie de l'Est parisien MVE (Maîtrisez Votre Énergie) - une association soutenue par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) - a pour mission d'apporter des conseils indépendants à des particuliers et des professionnels, sur des questions d'économie d'énergie et sur les aides financières. Chargé de projet dans la structure, et intervenant à Pantin, Cedric Couffignal explique le déroulement de ce rendez-vous : une présentation d'une heure comprenant un rappel du contexte réglementaire, notamment la Loi Grenelle 2 qui, depuis 2012, oblige les copropriétés de plus de cinquante lots (y compris caves, garages etc.) à se soumettre à un audit énergétique d'ici 2017.

Apprendre à réaliser soi-même un bilan énergétique

L'expert conseille ainsi aux copropriétaires de réaliser eux-mêmes un premier bilan : état des lieux de leur bâti (éventuelles fuites dans la toiture, dégradation des façades...), constat de la consommation d'eau et d'énergie... Pour réaliser seul ce petit diagnostic, MVE dévoilera les trucs et astuces nécessaires. À cette démarche spontanée,



Comment réduire les nuisances sonores de l'avenue Jean-Lolive, diagnostiquée «point noir du bruit»? Réponses le 25 octobre.

Cédric Couffignal ajoute l'intérêt de réaliser un audit énergétique. Mené par un bureau d'étude, ce processus évalue la consommation thermique, propose des travaux adaptés (isolation, ventilation, système de chauffage...), puis effectue une nouvelle simulation permettant de visualiser les économies d'énergie (et d'argent!) réalisables! Enfin seront traitées l'utilité des travaux, les possibilités d'aides financières et les éco-gestes à adopter pour maîtriser sa consommation.

Zoom sur le bruit

Dans un second temps, un coup de projecteur sera porté sur l'opération anti-bruit, menée par le conseil général de Seine-Saint-Denis. Le but de cette opération? Accroître le confort des habitants de l'ex-RN3 (l'avenue Jean-Lolive), diagnostiquée Point noir du bruit (PNB). En partenariat avec l'ADEME, le département lance un véritable plan d'action pour réduire les nuisances sonores. Les copropriétés concernées peuvent contacter

le conseil général afin de bénéficier d'importantes subventions, ainsi que d'un appui personnalisé dans toutes leurs démarches: diagnostic acoustique et thermique gratuit, évaluation des travaux à réaliser (isolation...), constitution du dossier, signature d'une convention... Au final, sur l'ensemble des travaux, seuls 10 % restent à la charge du propriétaire. En dépit de tous ces avantages, la société SETEF, qui assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, peine à trouver des propriétaires désireux de se lancer dans le projet. Malgré de nombreuses opérations de communication et d'information, comme la permanence bimensuelle au centre administratif de Pantin, Jean-Loup Picandet, chef du service acoustique, éprouve des difficultés à contacter directement des copropriétaires. S'adressant à tous les copropriétaires de Pantin, cette concertation s'impose d'emblée comme un rendez-vous essentiel!

Anne-Laure Lemancel

● Réunion le 25 octobre 2012 de 19.00 à 21.00
Salle polyvalente de l'école Saint-Exupéry,
40, quai de l'Aisne www.agence-mve.org

« une simulation permet de visualiser les économies d'énergie »

Commerces



Petit salon grande réputation

Depuis son ouverture, il y a quelques semaines, la gérante du salon Créatif-Pantin installé à 50 mètres du Centre National de la Danse, au cœur de la rue Victor Hugo n'a pas encore eu le temps de poser son enseigne. Le bouche-à-oreille et, sans doute, les tarifs raisonnables semblent fonctionner à merveille.

Formée en Chine, son pays d'origine, elle débute sa carrière parisienne dans un salon des plus hupés. Puis elle décide d'exercer sa passion à son compte. Pour être plus libre. Pour travailler dans sa ville d'adoption. Entretenir des relations plus simples avec ses clients de proximité.

Créatif, salon de coiffure visagiste mixte
Du lundi au vendredi, de 9.30 à 19.00.
Le samedi, de 9.00 à 18.00.
28 rue Victor Hugo
☎ 01 48 32 93 50
www.creatif-pantin.com



Les Moulins

Vous avez aimé le restaurant Le Menhir, vous allez adorer Les Moulins.

Seul point commun pourtant, l'adresse : 78 avenue du Général Leclerc, face à la mairie. Le décor est radicalement différent. Des matériaux modernes, du bois, des sièges d'un confort extrême, des teintes surprenantes de douceur... Oubliée la cuisine basque et le piment d'Espelette. Place aux produits du marché. La patronne l'affirme : que des produits frais et de la qualité ! Alors

bien sur l'addition doit en tenir compte. Un bon repas pointe davantage vers les 25 que les 10 euros. La qualité a un coût mais tout de même pas celui du bambou. Le bœuf est charolais, le porc mignon tout plein, la daurade à la sauce vierge et le canard vous caquette à l'oreille. Pensez à la terrasse un peu bruyante mais tellement sympathique pour un café très gourmand.

Restaurant Les Moulins
78 avenue du Général Leclerc
☎ 01 48 46 28 09



ERRATUM

Pour la Petite Vilette, demandez le 26 à Pantin

Nobody is perfect. Canal pas davantage. La Petite Vilette dont nous avons fait l'éloge dans notre précédente édition reste une valeur sûre. Pas un Pantinois ne nous contredira. Par contre il est sis au 26 de la rue Hoche et non au 86. Si vous hésitez, repérez-vous par rapport au chantier des futurs nouveaux locaux d'Hermès. C'est juste en face. Nos excuses les moins plates.

La Petite Vilette
26 rue Hoche ☎ 01 48 40 87 00

Balade en tramway T3

Depuis juin dernier, les rames du nouveau T3 circulent. Jusqu'en octobre, les conducteurs seront formés à la conduite. Puis de novembre à décembre, s'initiera la période de « marche à blanc » : le tram roule « comme pour de vrai », en respectant les horaires, les arrêts, les cadences, mais sans prendre de passagers. Avant la mise en service pour les voyageurs, prévue pour la mi-décembre 2012, balade entre le centre de maintenance, situé à la porte de Pantin, et la porte de la Chapelle.

Reportage Patricia de Aquino

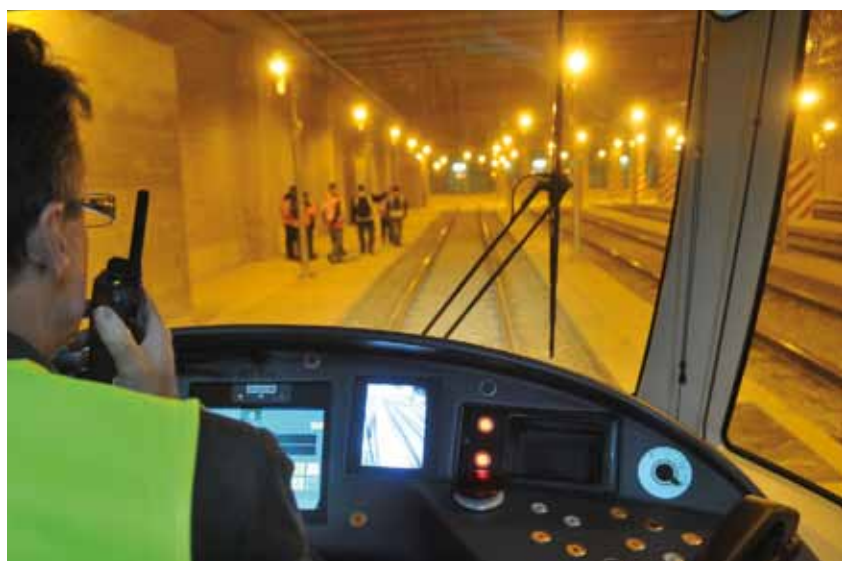


Rendez-vous à la porte de Pantin à 14.30 sous un ciel orageux. Notre rame pointe le bout de son nez avant de gagner le centre de maintenance pour le top départ de la balade.



Présentations : notre conducteur s'appelle Christophe Bils, à la RATP depuis toujours. Un véritable expert qui nous parle FNS, FMS, FUS, PCL, PG... Kézaco ? Différents niveaux de freinage, poste de commande local, permanent général. Si de l'avis des connaisseurs, le tram est bien un « bus sur rail », sa conduite « est plus exigeante en termes d'attention, de connaissances de procédures », affirme Christophe qui sait de quoi il parle !

Sur le tableau de bord, trois écrans : les deux latéraux font office de rétroviseurs, celui du milieu permet de contrôler la vitesse, la fermeture/ouverture des portes, les performances techniques de la rame en temps réel, etc. Au pied, deux pédales et un petit champignon : celle de gauche pour la marche/arrêt ; celle de droite pour faire sonner non pas le klaxon, mais le gong. Le petit champignon est une alarme discrète, en cas de grave problème dans le wagon.



Avant le top départ, demande d'autorisation – via le « PAP » pour « poste audio portatif » – au régulateur. C'est lui qui depuis le poste de contrôle central lance les commandes pour « construire » le parcours. « Ah... avec le tram, on ne peut pas aller où on veut ! ».



À gauche, la nouvelle résidence étudiante. En face, carte postale de Pantin. Juste avant de se lancer sur le pont.



Oups ! Trop tard pour la belle photo : sur le pont, on accélère. Il faut prendre son élan pour faire grimper les plus de 50 tonnes que pèse la rame à vide.



On se croise à une distance confortable, pas comme en métro ou en train.

Dans la rame, des techniciens nous accompagnent. Leur mission ? Vérifier les performances du tram en situation réelle pour procéder à d'éventuels ajustements. Une oreille épatante qui identifie le froissement d'une bouteille en plastique coincée sous la roue...



De retour au centre de maintenance pour mettre un visage sur la voix du régulateur. C'est depuis cet écran que Frédéric Billaudel construit nos voyages.

Des chiffres qui parlent

● Les rames

25 rames commandées pour le T3
304 places dont 78 assises
43,725 m de longueur
2,65 m de largeur
3,6 m de hauteur
50 tonnes à vide

- 3° par rapport à la température extérieure grâce à une ventilation réfrigérée

● La ligne

14,5 km de prolongement entre la porte d'Ivry et la porte de la Chapelle
57 correspondances avec le réseau de transports francilien : 2 lignes de RER, 11 lignes de métro, 21 lignes de bus à Paris, 23 en banlieue, et de nombreuses lignes Noctilien

● Les voyageurs

165 000 voyageurs attendus chaque jour (302 000 sur l'ensemble de la ligne)
170 000 habitants et 100 000 emplois desservis

● Le centre de maintenance

15 techniciens
80% de l'eau de lavage des rames est recyclée

● Les lignes en activité

plus de 60 % des utilisateurs vont ou viennent de banlieue
50 % des voyageurs vont de Paris vers la banlieue
10 % empruntent le tram pour des trajets de banlieue à banlieue

● Les conducteurs

70 conducteurs affectés au prolongement de la ligne
100 % d'anciens chauffeurs de bus volontaires ayant plus de 10 ans d'expérience
180 personnes à former pour le prolongement du T3

● Les futurs horaires

5.30 à 1.30
1 tram toutes les 4 ou 5 minutes aux heures de pointe

Une rentrée tournée vers l'avenir

Entre le projet éducatif local de la ville qui devrait être adopté courant 2012/2013 et la vaste réforme nationale de l'éducation annoncée, la rentrée scolaire se tourne résolument vers un futur que chacun souhaite plus radieux. Cette rentrée marque une transition.

Pour les 5687 enfants des 24 écoles maternelles et élémentaires de la ville, la rentrée scolaire s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Ce fut plus difficile pour les enseignants, toujours sous le coup de la restriction des postes et de la suppression de la formation des enseignants débutants (lire page 16). Les effectifs restent contenus : 23 enfants par classe en élémentaire et 25 en maternelle dans les écoles classées en zone d'éducation prioritaire (ZEP) ; 25 en élémentaire et 27 en maternelle dans les écoles hors ZEP. La restauration scolaire reste un service important, puisqu'il concerne pratiquement 4 enfants sur 5 avec environ 4100 repas préparés quotidiennement par le Sivuresc, la cuisine commune des villes de Pantin et du Blanc-Mesnil. Pour participer activement à la réussite scolaire des plus jeunes, les études surveillées, assurées par les enseignants, mais prises en charge par la ville restent à des tarifs bas. La volonté de contenir les prix des prestations directement liées à la réussite des enfants apparaît clairement.

Tous au numérique

La ville poursuit sa marche en avant, parfois de façon invisible comme lors de ces travaux de câblage entrepris depuis deux ans au sein des écoles. Leur objectif ? La mise en place de solutions informatiques pour les enseignants et les élèves, à l'image de la nouvelle installation de tableaux interactifs. L'appel à projet lancé l'an dernier à toutes les écoles a suscité l'adhésion de 32 classes qui vont être dotées de solutions numériques d'ici à la fin du premier trimestre 2013. « Au-delà de la familiarisation avec les outils informatiques et numériques, les élèves peuvent modifier leurs regards sur l'école et envisager leur scolarité de façon plus moderne », avance Sophie Meyer enseignante de cours préparatoire à l'école Joséphine Baker. Parmi les projets, l'apprentissage des langues figure en bonne place. Pour tous, ces équipements



Le goût de l'éducation

Les cuisines du Sivuresc, syndicat intercommunal de restauration des villes du Blanc-Mesnil et de Pantin, participent à l'éducation au goût et à l'importance de repas équilibrés. Outre la semaine du goût du 15 au 19 octobre pendant laquelle le fromage va être mis à toutes les sauces, un grand thème annuel A table avec vos personnages favoris va être décliné sur 5 repas tout au long de l'année. Le but ? Faire découvrir de nouvelles saveurs dans une ambiance festive. La première de ces journées, vendredi 28 septembre propose de se mettre A table avec les cow-boys et les indiens ! Le 16 novembre, les restaurants scolaires invitent sorcières et magiciens, mi-février, princesses et chevaliers, en avril les Samourai et en juin pirates et corsaires. Des convives colorés qui devraient égayer la restauration des plus jeunes.

Parmi les « classiques » de la cuisine, la soupe reprend du service dès la mi-octobre, permettant aux enfants d'apprécier des légumes souvent peu goûtés comme les artichauts ou les champignons. Les menus bios sont poursuivis mensuellement.



faciliteront l'acquisition des compétences nécessaires au passage du B2i (brevet informatique et internet), une attestation délivrée aux élèves de classe de CM2.

Un projet éducatif dans les cartons

Le vaste projet éducatif de Pantin, dessiné en octobre dernier reste pour l'instant dans l'attente de la nouvelle loi de programmation nationale sur l'école. Celle-ci pourrait changer la donne, notamment si la semaine des écoliers s'envisageait sur 5 jours. Ce projet éducatif local qui pourrait s'intituler « de la crèche au collège » vise à favoriser la réussite éducative des enfants de 0 à 16 ans. Comment ? En harmonisant toutes les actions éducatives déployées, en facilitant l'accès à la culture, au sport, en accompagnant les parents. Ce travail, mené main dans la main avec l'Éducation nationale, se retrouve dans les temps périscolaires (cantines, centres de loisirs...), mais aussi dans les actions éducatives mises en place avec les enseignants. L'accompagnement à la scolarité sur les premières années, si importantes, concerne tout le monde.

Alain Dalouche

« L'éducation est l'affaire de tous et pour tous ! »

Entretien avec Sanda Raabaa, adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires.

Comment s'est déroulée cette rentrée 2012/2013 pour les élèves et leurs parents ?

Sanda Raabaa : Lors de notre traditionnel tour des écoles, le jour de la rentrée avec monsieur le Maire, un climat d'enthousiasme était palpable tant au niveau des équipes enseignantes complètes, qu'au niveau des familles. Je tiens d'ailleurs à remercier et féliciter les agents communaux qui ont travaillé tout l'été afin d'accueillir nos élèves dans les meilleures conditions.

Cependant, nous sommes très vite rattrapés par la réalité... Nous sommes plus que jamais victimes des conséquences politiques de l'ancien gouvernement : 60000 suppressions de postes dont 14000 pour cette rentrée se traduisent très vite par des non-remplacements d'enseignants dès les premières semaines de la rentrée. Conformément à l'engagement du nouveau président de la République, 1000 postes supplémentaires ont été attribués pour cette rentrée sur toute la France, dont 23 pour la Seine-Saint-Denis, mais cela reste insuffisant. Nous ne verrons les résultats du gouvernement en matière d'éducation, malheureusement, qu'à partir de la rentrée 2013.



Pourquoi vouloir accueillir en maternelle les enfants qui n'ont pas eu trois ans à la rentrée ?

S.R. : Scolariser les enfants de moins de trois ans, c'est lutter contre les inégalités d'accès au langage et à la culture, en particulier dans les zones qui rencontrent le plus de difficultés. Depuis deux ans, à Pantin nous avons la volonté locale de scolariser ces enfants et nous sommes très heureux que cette volonté soit aujourd'hui une priorité nationale. Mais attention, nous ne pouvons accueillir les enfants de moins de trois ans seulement si les effectifs dans les écoles nous le permettent.

Quel est l'objectif du projet éducatif local initié par la ville ?

S.R. : L'éducation est l'affaire de tous et pour tous ! Le contexte économique et social actuel appelle une politique éducative ambitieuse. Ainsi Pantin s'engage dans la mise en place d'un projet éducatif local (PEL) co-construit avec l'ensemble des acteurs éducatifs : parents, institutions, associations... L'objectif du PEL est de mieux faire connaître

les actions éducatives menées par la ville, de leur donner plus de lisibilité pour une meilleure efficacité, et d'impulser des projets nouveaux. Les partenaires éducatifs seront appelés à réfléchir aux grands enjeux, dans un contexte national riche de débats sur les rythmes scolaires, et plus généralement sur la refondation de l'école. Le PEL sera quant à lui adopté au conseil municipal dans le courant de l'année scolaire 2012-2013.

La scolarité pèse dans le portefeuille des familles. Quelle réponse apporte la municipalité ?

S.R. : Tout d'abord, la municipalité offre à chaque élève entrant en CP une trousse de fournitures scolaires afin d'alléger le budget de la rentrée des familles. Chaque élève de CE2 reçoit quant à lui un dictionnaire. Au cours de l'année, et afin de familiari-

ser les enfants avec la lecture, des livres sont distribués aux maternelles et aux CP à Noël. Les CP et les CM2 recevront également des livres de prix. En outre, la municipalité vote tous les ans des tarifs de cantine, d'activités périscolaires, très avantageux pour les familles, déclinés en fonction du quotient familial. Il s'agit d'être le plus équitable possible, et de

proposer des tarifs progressifs, selon les revenus des familles. Ainsi, par exemple, le prix demandé aux familles pour les repas à la cantine va de 0,17 € à 5,39 €.



Écoles maternelles et élémentaires

« Il n'y a plus un remplaçant depuis le jour de la rentrée »

Sylvie Desmaele est un visage connu de l'enseignement de Pantin avec ses trente années d'exercice dans différents établissements de la ville. Aujourd'hui à Joliot-Curie, cette représentante du syndicat majoritaire des enseignants, le SNUipp, dresse un bilan difficile des années passées et attend des messages forts du nouveau gouvernement.



département où seulement 15 % des nouveaux enseignants sont issus de la Seine-Saint-Denis. Les nombreux départs ne sont pas compensés. Donc un volant de remplaçants a été affecté sur ces 150 postes. Résultats : il n'y a plus un remplaçant depuis le jour de la rentrée.

Canal : Cette année n'est-elle pas une année de transition ?

S.D. : Oui bien sûr, nous sommes capables d'ent-

endre qu'il s'agit d'une année de transition. Le nouveau ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, semble nous respecter, mais cela ne suffit pas. Ce n'est pas le gouvernement actuel qui est responsable, néanmoins on attend un signe fort. Pour l'instant, nous n'avons rien de concret.

Canal : Comment s'est déroulée cette rentrée ?
Sylvie Desmaele : C'est une rentrée catastrophique comme on en a rarement connue dans notre département. Nous payons une politique de droite de restriction des postes d'enseignants ainsi que la suppression de la formation des débutants. C'est la deuxième année que des enseignants débutants arrivent en poste sans formation, directement issus du concours. Ils sont 450 cette année à

débarquer ainsi.

Canal : Ce problème n'est-il pas le même que l'an dernier ?

S.D. : Oui, c'est la deuxième année, mais en plus, pour cette rentrée, 150 postes ne sont pas pourvus ici. C'est un problème sur le

Les collégiens prennent ACTE

Depuis janvier les collégiens temporairement exclus d'un des quatre établissements publics de la ville peuvent être accueillis dans un local, au 106 de l'avenue Jean-Lolive. « Le contrat ? Nous les accueillons au mois trois jours et au maximum huit. Ils se présentent le matin avec le conseiller principal d'éducation (CPE) de leur collège. Le matin est consacré à du travail scolaire donné par le collège, l'après-midi est un temps de groupe avec les référents du Programme réussite éducative autour de supports vidéo, de jeux pédagogiques... », précise Audrey Captant, psychologue. Le nom de ce dispositif ? Acte,

un acronyme pour Accueil des Collégiens Temporairement Exclus. Son but ? Que les jeunes exclus ne traînent pas dehors, de permettre d'assurer la continuité scolaire et de les faire réfléchir sur leur sanction. « On ne rattrape pas le temps du collège mais on prend le parti de dire que pendant ce temps d'accueil, il est utile que le collégien réfléchisse sur sa place de jeune et d'individu », insiste Audrey Captant. Autour de la psychologue s'affairent des professeurs et des étudiants (bac + 3 minimum) dans un local qui ne désemplit pas. Limité à 4 jeunes par jour, l'accueil va prochainement passer à 5. L'an dernier, il ne s'est pas passé un jour sans qu'un jeune soit présent. Que se passe-t-il au terme de l'exclusion ? « Ensuite, le collégien retourne au collège de lui-même mais nous faisons un point avec le CPE après son retour », souligne Audrey Captant. Une mission cofinancée par la ville, l'État et le conseil général.



L'équipe du Plan réussite éducative dont dépend ACTE, un dispositif d'accueil pour les collégiens.

Deux catalogues, un guide

Trois raisons de mieux connaître sa ville !

Les activités culturelles, sportives et de loisir ouvertes à tout public pour le premier, les activités des seniors pour le second, les deux catalogues édités depuis la mi-août se sont vus rejoindre par une nouvelle édition. Le **Guide des parents** complète la collection pratique d'offres de service. Indispensable pour répondre aux besoins de la famille : démarches administratives, éducation, festivités...

● Disponibles gratuitement dans tous les lieux d'accueil municipaux et téléchargeables sur le site de la ville : www.ville-pantin.fr



ville de
Pantin

Guide
des parents
2012/13

100%
infos
pratiques

> **Pour tout savoir**
sur les modes de garde, l'école, les loisirs, la santé, les aides et démarches administratives.

> **Pour mieux connaître**
les lieux incontournables : centres municipaux de santé, relais des parents, antennes jeunesse...

> **Pour faire le plein**
de fêtes et de sorties en famille.

S'informer, échanger, choisir...
L'essentiel pour accompagner son enfant

ville-pantin.fr

Informations
(tél.) 01 49 15 40 00

Disponible
dans tous les lieux publics municipaux

Antenne relais

La santé avant le réseau

Depuis la rentrée, les enfants de l'école maternelle La Marine ont retrouvé leur cour, interdite depuis un an. Pourquoi ? Parce que l'antenne relais située à proximité a été démontée selon un principe de précaution défendu par la municipalité.

« L'antenne relais située au 17 du quai de l'Ourcq a été démontée le 23 août dernier parce qu'elle était trop proche de l'école maternelle La Marine et les relevés des ondes donnaient plus de 5 volts par mètre », explique Gérard Savat, premier adjoint au maire. Un démontage aidé par la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) largement mobilisée sur le sujet.

À compter du 7 octobre, une autre antenne relais, également propriété d'Orange, va être démontée au 62 de l'avenue Edouard-Vaillant. « Cette antenne relais est implantée à proximité de la crèche Berthier et, comme pour la maternelle, les enfants sont exposés aux ondes », poursuit celui qui ferraille depuis mai 2006 avec les trois opérateurs

historiques Bouygues, Orange, SFR, le dernier venu, Free s'appuyant sur le réseau existant.

Le combat

mené ne vise pas la téléphonie mobile mais défend la santé : « Je ne suis pas contre le téléphone portable, mais il existe des solutions technologiques en multipliant les petites antennes avec moins d'émissions. J'ai bien conscience du problème économique posé aux opérateurs, mais oppose-t-on à la santé des problèmes économiques ? »

Le principe de précaution non retenu

La législation actuelle réglementant les émissions de ces relais repose sur un rapport sanitaire (rapport Tamino, 1999) largement montré du doigt pour son manque d'indépendance. Les fréquences extrêmement basses des ondes pulsées des antennes relais ont été classées dans la catégorie « potentiellement cancérigène » par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en juin 2002. Selon des scientifiques indé-



L'emplacement de l'antenne relais démontée depuis le 23 août. La cour-terrasse de l'école La Marine a pu être à nouveau ouverte pour les enfants.

pendants, la toxicité résiderait dans la structure physique des émissions, issues d'un mélange de hautes et extrêmement basses fréquences. Certains experts dénoncent les effets aggravants de l'exposition électromagnétique sur des maladies neurodégéné-

atives du système nerveux central. Alors que faire ? « Je pense que c'est de ma compétence d' élu d'appliquer le principe de précaution », répond la municipalité par la voix de Gérard Savat. Selon ce principe, depuis mai 2006, la ville demande aux opérateurs de s'engager à

L'association Pantinoise Acapela recherche des relais

L'Association Citoyenne des Amis de Pantin pour l'Émission Limitée des Antennes (Acapela), se positionne sur la ville dans le but, selon ses statuts déposés en mars 2010 : « (...) d'assister, de fédérer, citoyens ou collectifs qui luttent pour le strict respect du principe de précaution relatif à l'exposition du public aux ondes électromagnétiques selon la norme sanitaire européenne actuelle ou à venir, la préservation du cadre de vie et sa qualité ». L'association peut apporter un soutien juridique à ses membres et plus généralement aux citoyens. Selon Antoine Ory-Chanfraut, son président : « Les gens sont assez d'accord sur le principe de précaution, notamment les parents qui se sentent concernés pour leurs enfants. En revanche, dès qu'on leur demande de s'engager pour une action, cela devient plus compliqué ».

Pour poursuivre dans sa démarche, Acapela recherche des pantinois convaincus.

● N'hésitez pas à contacter l'association au : acapela-pantin@yahoo.fr

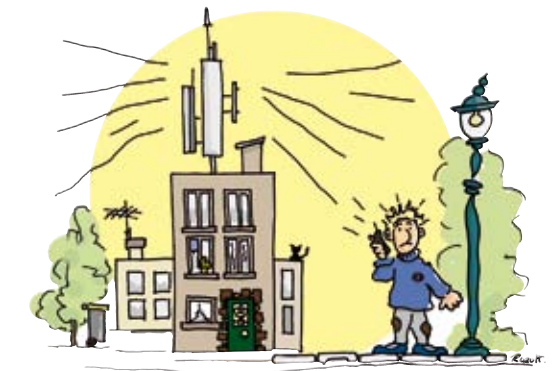


réduire leurs émissions. Refus sans appel ! La charte proposée à la signature dort toujours dans un tiroir. Rappelons que la municipalité dispose d'un pouvoir sur les seuls bâtiments dont elle est propriétaire, une autorité dont elle use sur l'office HLM de la ville. Elle ne peut s'opposer aux implantations sur des sites privés, dont le pouvoir est détenu par les propriétaires et syndicats d'immeubles.

L'autre levier dont elle peut disposer se retrouve dans les règles d'urbanisme qui limitent les hauteurs des excroissances dépassant des toits. Sur le plan juridique, le principe de précaution n'est pas retenu par les tribunaux administratifs qui annulent les arrêtés municipaux. Le seul recours se trouve du côté des tribunaux civils qui reconnaissent ce principe de précaution et donnent raison aux plaignants, regroupés ou non en association. À Pantin, l'association Acapela s'est créée dans ce but (lire ci-contre).

Va-t-on voir ce problème de santé publique ressurgir des années plus tard sous forme dramatique, comme ce fut le cas pour l'amiante ou, plus proche de nous pour les particules des véhicules diesel ?

Alain Dalouche



La préconisation sanitaire de Pantin

● Un seuil maximal d'exposition de 0,6 volt par mètre, au lieu des 28 volts par mètre en moyenne, imposés comme limite actuellement (et du 1 volt par mètre couramment mesuré). Il s'agit des recommandations des études les plus indépendantes.

● L'interdiction d'implantation d'antennes-relais dans un périmètre de 100 m autour des établissements particuliers comme les crèches, les écoles, les collèges, les lycées, les maisons de retraite, les centres municipaux de santé.

● La réaffirmation du devoir d'information aux locataires et propriétaires des bâtiments concernés par l'installation d'une antenne.

À l'image de Pantin, de nombreuses municipalités se mobilisent sur le sujet. Depuis l'arrêt du Conseil d'État du 26 octobre 2011 limitant les pouvoirs des maires en matière d'implantation des antennes relais, les craintes sont renforcées.

Institut Privé d'Enseignement Ostéopathe agréé par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

IPEO Clinique Ostéopathe
5/13 rue Auger 93500 Pantin 01.48.44.09.44

Quand consulter ?

Il est conseillé de se rendre chez un ostéopathe lorsque l'on souffre de migraines, de maux de dos (lumbago, lombalgies), sciaticques, douleurs articulaires, torticolis, troubles du sommeil, problèmes ORL, troubles statiques, gastrites, ulcère, reflux gastro-oesophagien, hernies hiatales, dyspepsie, entorses, accidents de voiture, chutes, chocs...

La première visite avec un Ostéopathe.

L'objectif de la première rencontre avec un ostéopathe est de mettre en évidence des dysfonctions ostéopathiques puis de les mettre en lien avec d'éventuelles pathologies. Enfin, le praticien appliquera des techniques ciblées destinées à corriger les troubles.

Les soins proposés ne se substituent pas à un traitement médical en cours.

1er bilan : gratuit

La clinique IPEO est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 13h30 et de 14h30 à 18h30 et le samedi sur rendez-vous.

www.institut-ipeo.fr

LES PROJETS URBAINS PRENNENT LEUR ENVOL

Dans la plupart des quartiers de la ville, de grands projets d'urbanisme entrent en phase de réalisation. Démolitions, rénovations, constructions – accompagnées de l'inévitable lot de désagréments qu'occasionne tout chantier – transforment le paysage urbain, préparent et façonnent le développement du territoire, l'avenir de ses habitants.

Aux abords des Grands-Moulins, le départ d'Elis vers la rive située face aux anciens magasins généraux inaugure une nouvelle phase d'aménagement du secteur. Tout à côté, s'étendant depuis la gare jusqu'aux Quatre-Chemins, la création du futur écoquartier s'accélère, boostée par les récentes mesures gouvernementales qui permettront à l'État de céder son foncier aux communes selon des conditions avantageuses.

Coups de projecteur sur des projets d'envergure qui construisent le Pantin de demain.

Vue sur les Grands-Moulins rénovés depuis le site du futur écoquartier: les abords de la gare et jusqu'aux Quatre-Chemins, un vaste secteur dont la profonde mutation a démarré.

Le 5 septembre dernier, la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, Cécile Duflot, présentait en Conseil des ministres, le projet de loi de mobilisation générale pour la construction de logements. Entre autres mesures législatives, ce texte prévoit un dispositif qui aura un impact direct sur le projet d'écoquartier pantinois: la cession de foncier public à bas prix, aux collectivités locales qui s'engagent à créer des logements sociaux. Les terrains pourraient même être cédés gratuitement.

« C'est une très bonne nouvelle pour nous qui avons pour ambition de construire plus de 1500 logements dans le futur écoquartier, se réjouit Aline Archimbaud, sénatrice du département et conseillère municipale chargée de l'écoquartier. Nous attendons maintenant d'examiner les décrets d'application de la loi pour chiffrer son impact réel. D'ores et déjà, nous savons que ce sera une véritable bouffée d'oxygène pour notre projet ».

Centre-ville, Port, Quatre-Chemins et Courtilières

Aux abords des Grands-Moulins, sont prévues, avant la fin de l'année, de nombreuses démolitions de bâtiments industriels, remplacés par des logements. Dans le secteur, BNP étendra ses locaux sur les terrains jouxtant ses bureaux actuels.

Vers la porte de la Villette, le chantier de construction de 133 logements et du magasin Intermarché a démarré, pendant que la lutte contre l'habitat indigne aux Quatre-Chemins passe à la vitesse supérieure.

Du côté des magasins généraux qui, réhabilités, accueilleront l'agence de publicité BETC/groupe Havas Worldwide, les architectes de futurs logements ont été choisis. Sur la rive opposée, Chanel et Elis emménagent très bientôt. Dans le centre-ville, l'extension d'Hermès et les immeubles de logements grimpent à vive allure. Aux Courtilières, la rénovation urbaine d'envergure se poursuit. Avec l'arrivée du tramway à la mi-décembre, ce sont autant de projets qui devraient améliorer durablement la qualité de vie des Pantinois. **Patricia de Aquino**

Les logements

Un des principaux enjeux des projets d'urbanisme pantinois est de répondre à la crise du logement, particulièrement virulente en région francilienne.

Au sein des ZAC – zone d'aménagement concertée – de nouveaux logements sont prévus ou lancés :

● **ZAC des Grands-Moulins:** environ 220 logements en accession à la propriété, 80 logements sociaux.

● **ZAC Hoche/Centre-Ville:** 90 logements sociaux.

● **ZAC Villette/Quatre-Chemins:** 133 logements sociaux.

● **ZAC du Port:** environ 365 logements en accession à la propriété, 220 logements sociaux.

● et dans le futur projet d'écoquartier, plus de 1500 logements dont 33 % de logements sociaux pourraient être créés.

ECOQUARTIER: L'AGENCE LAURÉATE

Pendant les neuf prochaines années, l'équipe d'architectes-urbanistes TGT conduira la maîtrise d'œuvre du futur écoquartier. Treuttel Garcias et Treuttel, du nom de deux frères et de leur beau-frère, avec le paysagiste Sébastien Sosson, sont les lauréats du concours lancé par la ville. Jean-Jacques Treuttel raconte leurs réflexions.

Canal: Comment travaillez-vous ?

Jean-Jacques Treuttel: En général, on démarre par une balade. On prend connaissance du territoire, de l'histoire – proche et lointaine – du lieu, de la manière dont il se situe dans un contexte économique, social, politique; on s'interroge sur ce qu'il convient de conserver, de démolir. Puis on se concentre sur ce qui est, à nos yeux, le plus important et pérenne: les espaces publics. C'est après avoir tracé les espaces publics que nous constituons les îlots. On appartient à une mouvance d'architectes-urbanistes pour qui une ville n'est pas seulement une



Périmètre de réflexion pour le futur écoquartier. « Je n'envisage pas le projet d'écoquartier comme un projet de ville, mais comme un projet d'environnement. Le paysage est la pièce maîtresse de la réflexion que nous développons sur ce quartier, son élément fédérateur », Sébastien Sosson, paysagiste de l'équipe lauréate.



Jean-Claude Garcias

juxtaposition de grands ensembles architecturaux bien orientés.

Comment avez-vous perçu les contraintes du cahier des charges du concours ?

J.J.T.: Pour ce projet, en effet, le cahier des charges était très défini: 5 hectares d'espaces verts dont 2,5 d'un seul tenant, 1500 logements, une position d'école fixée, des entrées et sorties de voies établies, et l'exigence d'un quartier ouvert sur l'ensemble de la ville. Puis il y avait également les contraintes du territoire: le franchissement des voies ferrées, le lieu de mémoire qu'est le quai aux Bestiaux.

Et selon vous, qu'est-ce qui a fait la différence ? Pourquoi êtes-vous le lauréat de ce concours ?

J.J.T.: Très franchement, je pense, comme

la plupart des architectes, qu'un projet est jugé en un coup d'œil, que tout se joue en trois secondes. Il faut qu'il y ait une idée, une accroche, un geste qui déclenche l'adhésion. Ensuite, bien sûr, on vérifie que le projet répond au cahier des charges, qu'il est réalisable, etc. Mais cela reste une affaire de coup de foudre, comme quand on tombe amoureux.

Quel sera votre calendrier ?

J.J.T.: Celui de la ville, c'est Pantin qui nous donnera le tempo. Nous avons rencontré le maire. Il est très pressé.



Jean-Jacques et Jérôme Treuttel

L'ÉCOQUARTIER DEVIENT UNE ZAC

La communauté d'agglomération Est ensemble, qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet depuis juin 2012, va prochainement délibérer sur les modalités de la concertation qui permettra de décider de l'opportunité de créer une ZAC (zone d'aménagement concertée) pour réaliser le projet d'écoquartier. A cette occasion, le programme et le périmètre du projet seront débattus avec les habitants d'Est ensemble.

« ON ATTEND DE BONNES NOUVELLES DE CE GOUVERNEMENT »

Entretien avec Gérard Savat, premier adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme, l'Aménagement urbain, l'Habitat et les Travaux.

Canal: Tout Pantin est en chantier. Pourquoi construire autant ? Ne serait-il pas souhaitable d'étendre les espaces verts ?

Gérard Savat: C'est une vision un peu réductrice de ce qui se passe dans notre ville, même s'il est vrai que de nombreux chantiers sont en cours. Ils sont de deux sortes. Les chantiers induits par des opérations publiques, au sein des ZAC (zone d'aménagement concertée), correspondent à des opérations lancées il y a quelques années et pour lesquelles notre principale préoccupation est la construction de logements. Pantin compte aussi des chantiers privés qui amènent sur notre territoire, des entreprises à haute valeur ajoutée, ce qui est très positif pour le développement de notre commune. Je pense à Chanel, par exemple. Nous accueillerons également un très beau projet de bâtiment à énergie positive, un immeuble de bureaux, à côté du centre administratif, qui abritera des associations environnementales de la Région francilienne. Quant aux espaces verts, notre Plan local d'urbanisme impose 50 % de pleine terre sur la partie non construite de toutes nos opérations. Les surfaces libres sont donc de plus en plus nombreuses et ont vocation à se multiplier. Par ailleurs, nous avons déjà étendu le parc Stalingrad, et prévoyons de l'agrandir encore; nous allons étendre le parc Diderot; et nous souhaitons que soient aménagés 5 hectares d'espaces verts, avec un plan d'eau, dans le futur écoquartier. Cela fait beaucoup de surfaces libres. Notre objectif est de développer une ville dynamique où il fait bon vivre.

L'équilibre financier de ces opérations est-il assuré ?

G.S.: Sur les opérations privées, bien sûr. Et nous négocions ferme pour contenir la flambée des prix. Sur les opérations publiques, l'équilibre financier n'est pas obligatoirement obtenu parce qu'elles prévoient toujours des équipements publics, dont le financement par le privé est désormais interdit par la loi, et qui restent donc à la charge des collectivités. Par exemple, sur la ZAC du Port, la construction du nouveau Conservatoire à rayonnement départemental. Pour avoir un ordre de grandeur: la charge foncière pour les acquisitions privées oscille entre 650 et 800€ le m², alors qu'elle varie de 350 à 450€ le m² pour le logement social.

d'autres « bonnes nouvelles » de ce nouveau gouvernement ?

G.S.: Oui, on attend de bonnes nouvelles de ce gouvernement. J'attends qu'il annonce des mesures qui permettront aux collectivités locales de dégager des fonds publics pour accélérer la construction de logements sociaux. Je pense par exemple au relèvement du plafond du livret A, qui est notre principale source de financement pour le logement; au gel des loyers sur un certain nombre d'immeubles.

La plupart de ces grands projets d'urbanisme relèvent désormais de la communauté d'agglomération, compétente en ce domaine. Quelle sera votre marge de manœuvre sur ces dossiers ?

G.S.: Toutes les ZAC pantinoises ne relèvent pas de la communauté d'agglomération. Aujourd'hui, seule la ZAC du Port a été transférée à Est Ensemble. En tout état de cause, il a été convenu, avec les maires, que rien ne se ferait sur leur territoire sans leur accord. Et nous disposons d'une charte de gouvernance qui associe étroitement les services et les élus de la communauté d'agglomération et de Pantin. Nous gardons ainsi toute notre marge de manœuvre.

Des projets ?

G.S.: Nous poursuivons la transformation de la ville que nous avons amorcée depuis 2001. Nous avons encore de vastes chantiers à mener: l'écoquartier, qui en est à ses débuts, et aussi le secteur qui s'étend entre la Porte de Pantin et la mairie, qu'on appelle les « Portes de l'Ourcq », sur lequel nous avons lancé des études. Nous travaillons également à la requalification de l'ex RN3, dont le paysage sera métamorphosé par l'arrivée du TZen, ainsi qu'à l'extension du parc Diderot et à l'aménagement du parc des Courtilières.



107 logements en accession à la propriété et 97 logements sociaux dont la construction est en cours au 38 Gabrielle-Josserand, aux Quatre-Chemins.

AUTOUR DES GRANDS-MOULINS

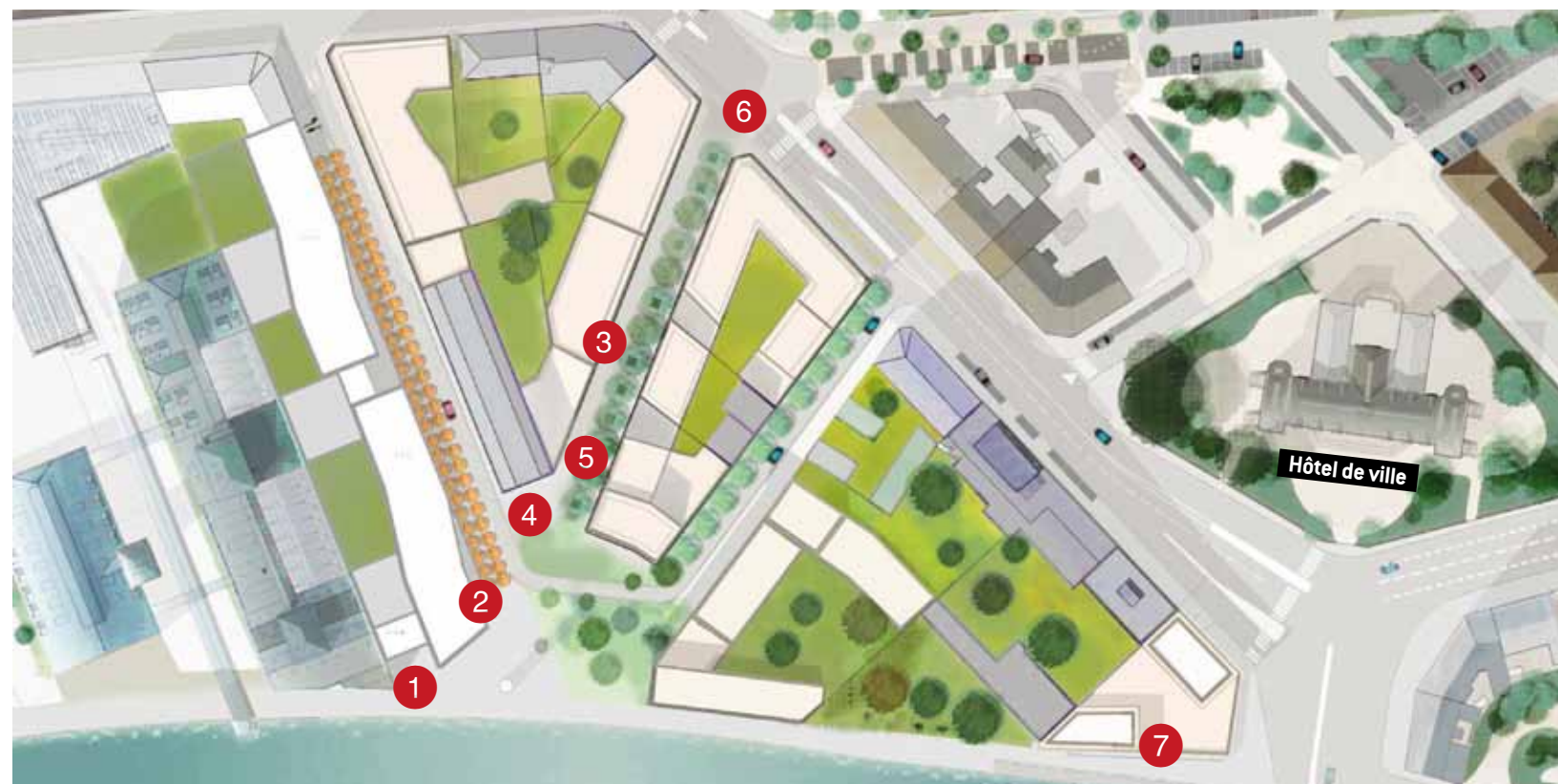
Les Grands-Moulins s'apprêtent à perdre un de ses prestigieux voisins : Elis quitte ses installations actuelles pour gagner d'autres rives pantinoises, en face des anciens magasins généraux. L'entreprise libère ainsi ses locaux qui seront pour la plupart démolis entre novembre et avril 2013, faisant place à la construction de près de 300 nouveaux logements, dont plus de 80 logements sociaux, avec commerces et restaurants en pied d'immeuble. BNP étendra également ses bureaux sur plus de 14 000 m². Fin du chantier prévu pour 2015.



1 BNP Paribas securities services étend ses bureaux. La cheminée d'Elis est conservée, en mémoire de l'histoire industrielle du site.



2 Vue des futurs bureaux BNP sur la rue du Général-Compans.



5 Vue sur la nouvelle voie depuis la future place publique.



6 Vue depuis l'avenue Edouard-Vaillant sur la nouvelle voie qui la reliera au quai de l'Ourcq.



3 130 logements dont 24 logements sociaux réalisés par Sogeprom devraient voir le jour dans le quartier. Balcons, toitures végétalisées : des constructions respectueuses de l'environnement et confortables.



4 Le bâtiment dit « remarquable », anciens logements réservés aux employés d'Elis, sera préservé et réhabilité par Architectonia. Son pignon sera retravaillé en façade pour s'ouvrir sur la future place publique donnant sur le canal.



7 Bientôt lancés : 40 nouveaux logements sociaux, avec brasserie en pied d'immeuble, construits par Terralia.

TROIS QUARTIERS METAMORPHOSÉS

La métamorphose des Quatre-Chemins et du Centre-Ville est en cours. Celle des abords des anciens magasins généraux commencera à être visible avant la fin de l'année.

● NOUVEAUX LOGEMENTS PORTE DE LA VILLETTE

À proximité de la Maison Revel, entre les rues Sainte-Marguerite, Magenta et l'avenue Jean-Jaurès, les travaux pour la construction de 133 logements sociaux et un magasin Intermarché de 1 000 m² de surface de vente ont commencé. Les premières livraisons sont prévues au premier trimestre 2014. Sur l'ensemble du quartier des Quatre-Chemins, l'éradication de l'habitat indigne progresse. Dernière réhabilitation bientôt livrée: celle de 8 logements sociaux et 1 commerce, réalisé par Pantin Habitat au 1 rue Berthier.



133 logements en cours de construction sur les terrains situés entre les rues Magenta (ancien parking), Sainte-Marguerite et l'av. Jean-Jaurès.

● LE QUARTIER HOCHÉ POURSUIT SA MUE

La nouvelle voie reliant les rues Hoche et Auger est créée. Elle bordera la future place sur laquelle pourront s'installer, les terrasses de futures brasseries-restaurants. Le nouvel espace public accueillera également le marché de l'avenue Jean-Lolive qui devrait proposer davantage de produits de bouche. Sur l'axe de la rue Hoche et sur les voies transversales, des constructions de logements sortent de terre et l'extension des ateliers Hermès avance à grands pas.



Vue de la façade depuis la rue Sainte-Marguerite où un passage permettra d'accéder à l'Intermarché et aux futurs bâtiments de deux étages dotés de jardinets, situés en cœur d'îlot.

● LE NOUVEAU QUARTIER AU FIL DE L'EAU

D'ici à Noël, Chanel (ci-contre) et Elis devraient avoir gagné leurs nouveaux locaux sur la rive nord du canal, à proximité du théâtre Au fil de l'eau. En face, sur la rive sud, l'agence de publicité BETC devrait bientôt lancer les travaux de rénovation des anciens magasins généraux. À l'horizon 2017, il est prévu que près de 600 logements voient le jour sur les 6,5 hectares de terrain situés entre le métro Eglise-de-Pantin et Raymond-Queneau. Pour trois immeubles, les architectes ont été sélectionnés.



Espaces verts

Inauguration du parc Stalingrad

C'est enfin prêt ! Le parc a gagné 6 000 m² d'espaces verts supplémentaires, une vaste pelouse entre la serre et le Ciné 104, des jeux rénovés, un bassin aménagé, un mobilier urbain de qualité. Et la nuit, un superbe éclairage qui souligne sa nouvelle organisation en espaces dédiés aux différents publics et usages : enfants, personnes âgées, repos, détente, lecture, sport...



Inauguration
le mercredi 17 octobre
à partir de 16.00

Vos élus et leurs délégations

Bertrand Kern, maire, conseiller général, président d'Est Ensemble, communauté d'agglomération. ☎ 01 49 15 40 00	Les conseillers municipaux délégués Claude Moskalenko, vie associative et innovation sociale. ☎ 01 49 15 38 29
Les adjoints au maire Gérard Savat, premier adjoint, urbanisme, aménagement urbain, habitat et travaux. Conseiller communal, délégué à l'habitat indigne. ☎ 01 49 15 41 75	Dorita Perez, quartier des Courtilières. ☎ 01 49 15 38 29
Patrice Vuide, développement économique, commerce et tourisme. Conseiller communal. ☎ 01 49 15 39 59	Marie Thérèse Toullieux, enfance. ☎ 01 49 15 38 29
Nathalie Berlu, santé et relations avec les usagers, Vice-présidente d'Est ensemble, déléguée à la communication. ☎ 01 49 15 38 29	Mehdi Yazli-Roman, prévention de la délinquance publique. Conseiller communal. ☎ 01 49 15 38 29
Alain Périès, rénovation urbaine des Courtilières, politique de la ville, mémoire. Conseiller communal. ☎ 01 49 15 40 84	Francois Birbès, emploi, formation et insertion. ☎ 01 49 15 38 29
Philippe Lebeau, environnement, développement durable transports et circulation. Vice-président d'Est ensemble délégué à l'environnement, l'écologie urbaine et aux écoquartiers. ☎ 01 49 15 38 74	Kawthar Ben Khellil, coopérations intercommunales. ☎ 01 49 15 41 75
Jean-Jacques Briant, action sociale et restauration scolaire. ☎ 01 49 15 41 75	François Godille, finances. ☎ 01 49 15 38 29
Chantal Malherbe, logement. ☎ 01 49 15 38 29	Hervé Zantman, petite enfance. ☎ 01 49 15 38 29
Sanda Rabbaa, affaires scolaires. ☎ 01 49 15 38 29	Didier Ségal-Saurel, propreté et déchets. ☎ 01 49 15 38 29
Bruno Clérembeau, développement local et vie des quartiers. ☎ 01 49 15 38 29	Ophélie Ragueneau-Greneau, coopération décentralisée. ☎ 01 49 15 38 29
Brigitte Plisson, ressources humaines. Conseillère communautaire. ☎ 01 49 15 38 29	Françoise Kern, culture et patrimoine. Conseillère communautaire. ☎ 01 49 15 41 75
David Amsterdamer, fêtes, cérémonies protocole, moyens généraux, population, élections et logistique. ☎ 01 49 15 41 75	Abel Badji, sports. ☎ 01 49 15 38 29
Nadia Azoug, jeunesse. Conseillère régionale. ☎ 01 49 15 39 59	Aline Archimbaud, écoquartier et métiers d'arts. Sénatrice. ☎ 01 49 15 39 59
	Vos autres élus Vos conseillers généraux Canton Pantin Est: Claude Bartolone Canton Pantin Ouest: Bertrand Kern Votre député Elisabeth Guigou Permanence les lundis et mardis après-midi à Pantin et Aubervilliers. Il est indispensable de prendre rendez-vous. ☎ 01 48 50 04 67 Guigou.e@orange.fr

Galerie

L'art contemporain s'installe à Pantin

Après Salzbourg et le quartier du Marais parisien, le galeriste Thaddaeus Ropac, ouvre dans une ancienne chaudronnerie pantinoise, un nouvel espace dédié à l'art contemporain.

« Nous cherchions à agrandir la galerie parisienne, initialement dans un but de stockage, raconte Elena Bortolotti, assistante de Thaddaeus Ropac. Après quelques prospections infructueuses sur la capitale en raison de l'exiguïté des lieux proposés, nous avons décidé d'élargir nos recherches en proche banlieue Nord Est pour des raisons de facilité d'accès depuis le centre de Paris. Nous avons commencé par Pantin, au vu de sa localisation et son offre de dessertes (RER, métro, bus, boulevard périphérique), de sa proximité avec le site de la Villette et de la présence du Centre national de la danse. Nous avons eu un vrai coup de cœur dès le premier site visité ».

C'est sur une chaudronnerie désaffectée que Thaddaeus Ropac a jeté son dévolu, convaincu du potentiel offert par les 4700 m² découpés en huit bâtiments classés. Après une année pendant laquelle a eu lieu l'analyse des sols, leur dépollution, et l'étude de la stabilité des locaux, les travaux de réfection, confiés aux architectes Buttazone et associés, qui avaient déjà remanié la galerie du Marais, ont débuté en janvier dernier.

Épurer l'espace en conservant son caractère

« Thaddaeus Ropac souhaitait conserver le caractère industriel de la structure du XIX^e siècle tout en épurant l'espace »,



explique Elena Bortolotti. De sorte que la charpente primitive a été renforcée afin de permettre la démolition des poutres les plus basses.

Les portes d'accès, comme les verrières, ont été remplacées pour répondre aux normes de sécurité actuelles relatives à l'accueil du public et à la conservation d'œuvres d'art.



Programmation d'ouverture

Les programmations des galeries parisienne et pantinoise sont en lien permanent. Ainsi, seront d'abord exposées sous les quatre halles principales, des œuvres grand format (sculptures, peintures, collages) inspirées de l'image du Golem, créature mythique médiévale juive, d'Anselm Kiefer, artiste plasticien allemand installé en France depuis 1993.

L'espace multimédia sera, quant à lui, investi par Joseph Beuys, artiste allemand décédé en 1986, proposant une série d'œuvres liées à sa performance « Iphigénie » créée à Francfort en 1969. En écho, la galerie du Marais présentera une exposition-rétrospective des œuvres majeures de Beuys.

Suivra, à partir de février 2013, l'exposition « Disaster - d'Andy Warhol à Banks Violette », véritable exploration de la création artistique contemporaine tous supports confondus.

« La galerie, même si elle s'apparente à un centre d'art contemporain dans la mesure où, à l'occasion de thématiques particulières, des œuvres pourront être empruntées à des musées ou collections particulières en vue d'être exposées, n'en a pas moins une vocation commerciale, rappelle Elena Bortolotti. Les prix des œuvres proposées à la vente varient entre 1 000 et parfois un million d'euros pour une pièce rarissime ».

● Inauguration

le dimanche 14 octobre de 15.00 à 18.00
Galerie Thaddaeus Ropac Pantin
69, avenue du Général-Leclerc
Ouverte du lundi au vendredi,
de 10.00 à 18.00



Pantin, l'autre capitale de l'art contemporain

Pour Elena Bortolotti, assistante de Thaddaeus Ropac, l'installation de la galerie à Pantin « fait vraiment sens ». « De nombreux artistes sont résidents pantinois et la ville propose moult initiatives artistiques - le festival du court-métrage, le Designer's day, le CND, une annexe de la cinémathèque - ainsi que les entreprises Chanel, Hermès, Agnès B. Ayant choisi de nous implanter ici, nous avons l'ambition de nous inscrire dans cette identité culturelle. Nous souhaitons proposer un lieu vivant, ouvert au public, en lien avec le monde extérieur, pas seulement destiné aux artistes et collectionneurs : une alternative culturelle à l'heure du déjeuner! ».

Sont ainsi envisagées des collaborations avec les structures et événements culturels locaux, et éventuellement des participations d'artistes pantinois en lien direct avec la thématique de la programmation de la galerie.

Sont prévues quatre expositions par an sous l'espace voûté et, à terme, un événement mensuel au sein de la salle multimédia dédiée aux performances, conférences, projections et à la danse. L'équipe de la galerie prévoit également d'organiser des visites guidées pour les scolaires.

Un système de sécurité incendie a été installé, des sorties de secours et un accès pour les personnes handicapées prévu. Dans un souci de conservation optimale des œuvres, la climatisation, un principe de chauffage réversible et un éclairage led dernier cri ont pris place. Au final, un bâtiment principal de 1500 m² permettant d'accueillir, sous les quatre nefs voûtées hautes de 7 à 12 mètres et pourvues d'un éclairage zénithal, des œuvres et des installations monumentales, ou simultanément plusieurs artistes.

Les quatre bâtiments satellites sont destinés à accueillir des bureaux, un lieu de stockage des œuvres, un show room pour les artistes et un espace multimédia polyvalent ouvert au public. Le budget global de l'opération s'élève à 9 millions d'euros.

Ariane Servain

IMMO DEVAUX

99, ave Jean Lolive 93500 PANTIN

TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTES et LOCATIONS

01.48.40.44.11

CP N° 06-0505 délivré par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières : QBE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

IMMO DEVAUX GESTION

99, avenue Jean Lolive 93500 PANTIN

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
GESTION LOCATIVE

01.48.40.96.39

CP N° 09-0024 délivré par la Préfecture de la Seine Saint Denis
Garanties Financières : QBE France 12 place Vendôme 75001 - PARIS

Biennale Déco et Création d'Art

Les métiers d'art à l'honneur

La biennale Déco et Création d'Art qui se tient du 12 au 14 octobre prochains, constitue une belle vitrine de l'action menée depuis de nombreuses années par la municipalité pour la promotion de l'artisanat d'art, du design et de la création. Autour du pôle Pantin métiers d'art et de la Maison Revel, fleurit en effet une multitude d'événements et d'initiatives, en faveur de ces activités. Petit aperçu.

Avec ses 1500 m² dédiés aux formes les plus innovantes de la création, sa centaine d'exposants répartis par thématiques, la biennale Déco et Création d'Art offre, pour sa deuxième édition, une manifestation à la mesure de l'engagement de la ville pour la promotion des métiers d'art. Ce grand rendez-vous artistique et professionnel entre créateurs, public et acheteurs potentiels, présente en effet la partie émergée d'une action moins visible menée par la municipalité, labellisée depuis 2006 «Ville et métiers d'art en France». Point de départ en 1999: dans le cadre d'une requalification urbaine, la ville décide d'implanter aux Quatre-Chemins, le «pôle Pantin métiers d'art», pour «tirer le quartier vers le beau», et renouer avec sa tradition artisanale.



Made in Montreuil La coopérative d'artistes



d'une boutique-showroom-galerie-restaurant. Pour éclairer cette heureuse initiative, la biennale de Pantin accueille cette année quatre créateurs de Made in Montreuil.

www.madeinmontreuil.com

La création pantinoise mise à l'honneur

Le principe? Racheter des espaces en rez-de-chaussée d'immeubles, réhabiliter et construire des locaux, puis les proposer à des artisans-créateurs, contre loyers modiques. L'idée a germé. Aujourd'hui, plus d'une quarantaine d'artistes, répartis dans dix-huit ateliers, organisés autour de la Maison Revel – un centre de ressource des métiers d'art, créé en 2008 – révèlent dans une émulation bouillonnante toute l'étendue et l'éclectisme de leurs savoir-faire: ébénisterie, facture instrumentale, céramique, mode, arts graphiques... Cette création pantinoise prolifique sera bien sûr mise à l'honneur lors de la biennale dans «l'Espace Créateurs», élargi cette année aux artistes d'Est Ensemble, avec un zoom particulier sur le collectif Made in Montreuil. L'aura et

Les Designer's Days à Pantin

Dans sa volonté d'étendre la manifestation hors des seules frontières parisiennes, les prestigieux Designer's Days, nés en 2000, ont choisi Pantin, comme terre d'élection, lors de leur précédente édition, en juin dernier... Comme le confiait alors à Canal Alain Lardet, président de l'association éponyme: «Le choix particulier de Pantin, riche foyer des métiers d'art, tombait sous le sens. Rares sont les villes qui, dans les domaines du design, de l'artisanat et du luxe, font se rencontrer autant de lieux différents et complémentaires, que les ateliers d'Hermès, ceux de Chanel, la Maison Revel ou encore le Cerfav». Devant le succès de cette année, les DDays investiront à nouveau Pantin en 2013.

www.designersdays.com



Trois questions à Aline Archimbaud

La sénatrice et conseillère municipale déléguée aux métiers d'art et à l'écoquartier, revient sur le dynamisme qu'insufflé à la ville le pôle Pantin métiers d'art, insiste sur la pérennité et la pertinence des créations artisanales, évoque enfin l'élargissement de ces initiatives à Est Ensemble.

Canal: Quels sont les enjeux pour cette édition 2012?

Aline Archimbaud:

Notre principal enjeu est de valoriser le travail de plus de cent artisans qui vont participer à cette édition et qui exposeront ensemble lors de la biennale. Nous souhaitons soutenir ces professionnels, notamment ceux du Pôle qui ont accepté de s'installer à Pantin, de prendre part à notre projet de revitalisation des Quatre-Chemins. Ils y jouent un véritable rôle de passeurs, de médiateurs entre le quartier actuel et celui qu'il deviendra, qu'il est en train de devenir au fur et à mesure que nous avançons dans notre projet de lutte contre l'habitat dégradé, de rénovation urbaine, de requalification des espaces publics, de redynamisation de l'économie. Les artisans du Pôle jouent un rôle essentiel dans cette aventure; ils se jouent eux-mêmes, ils jouent leur propre vie professionnelle en étant parties prenantes de notre ambition. Nous les en remercions et les soutenons.

L'artisanat d'art a la réputation d'être cher. A-t-il sa place en période de crise?

A.A.: Dans un monde de crise, il me semble bon de continuer à miser sur des valeurs sûres. Installer des créateurs dans un quartier populaire, permettre aux Quatre-Chemins de retrouver sa vitalité économique en renouant avec la propre histoire de ses activités passées, me semble un beau défi à relever. Et en période de crise, il est bon d'investir en une économie créatrice d'objets réels, qui s'appuie sur l'intelligence, le talent.

Comment la biennale s'inscrit-elle dans les projets de la communauté d'agglomération Est Ensemble?

A.A.: La biennale s'inscrit dans la valorisation d'activités non délocalisables, dans la promotion d'une économie réelle, ancrée sur un territoire. En ce sens, l'événement répond aux projets d'Est Ensemble qui travaille dans la perspective d'un développement durable de l'agglomération.

Propos recueillis par Patricia de Aquino

l'expertise de Pantin en matière de métiers d'arts dépassent bel et bien ses seules frontières: en témoignent ainsi la participation de la ville aux prestigieux Designer's Days ou encore la convention signés avec les Ateliers de Paris. A Pantin, à l'heure de la biennale, les métiers d'art vivent et vibrent plus que jamais.

Retrouvez plus d'informations sur la Biennale Déco & Création d'Art dans l'agenda de Canal pages 4 & 5.

Anne-Laure Lemancel

● Biennale Déco et Création d'Art

Du 12 au 14 octobre

12 octobre, de 12.00 à 20.00

13 octobre, de 10.00 à 20.00

14 octobre, de 10.00 à 19.00 Gratuit

Centre national de la danse

1 rue Victor Hugo ☎ 01 40 60 67 85

biennaledepantin@ville-pantin.fr

L'union fait la force

Signature d'une convention entre Les Ateliers de Paris et le Pôle Pantin Métiers d'Art.

À l'occasion des Designer's Days, début juin, Bertrand Kern, maire de Pantin et Lyne Cohen-Solal, chargée de l'artisanat et des métiers d'art à la Ville de Paris, ont signé une convention entre le Pôle Pantin Métiers d'Art et les Ateliers de Paris, situés dans le quartier de la Bastille. Il s'agit, en clair, d'échanges riches et stimulants en terme de communication, d'information et de formations entre ces deux structures, au principe similaire. À titre d'exemple, le Pôle Pantin Métiers d'Art pourrait accueillir, de manière pérenne, des artistes issus de la pépinière (six mois de résidence renouvelables) intitulée «Résidence des Ateliers de Paris».

www.ateliersdeparis.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

La culture au cœur de Pantin

La culture occupe une place importante dans notre ville en termes d'actions culturelles mais aussi par la présence significative d'artistes et d'un nombre important de groupements associatifs. Il est important pour nous de donner les moyens d'installer sur notre territoire une présence durable d'artistes, d'œuvres et de lieux de création. En effet, placer la pratique culturelle dans une action prioritaire dans une ville comme la nôtre en y associant les partenaires locaux, c'est donner ambition et confiance à la relation qui se tisse entre la culture et le citoyen.

La saison culturelle 2012-2013 à Pantin a pour objectif de vous offrir des spectacles pour vous faire voyager, imaginer, rêver, réfléchir en compagnie d'artistes et d'auteurs qui vous feront partager leur univers. La diversité de la programmation a la qualité de s'adresser à tous les publics afin que la majorité des Pantinois puissent partager toutes les richesses culturelles et artistiques dans notre ville ou dans sa proximité territoriale. Nous souhaitons trouver un équilibre entre les différentes pratiques artistiques comme la danse, le théâtre, le cirque mais aussi les rencontres au Ciné 104, les expositions des bibliothèques, la musique sous toutes ses formes, etc.

Notre ambition est de transmettre le goût et le désir de culture auprès du jeune public. L'éducation artistique a une place particulière dans notre soutien aux différences politiques locales menées dans ce domaine. Nous soutenons particulièrement le Conservatoire à rayonnement départemental qui a pour vocation première de contribuer à l'apprentissage et à l'épanouissement de chacun et qui dispense un enseignement complet des pratiques artistiques. Beaucoup d'acteurs locaux sont impliqués dans la transmission de la culture et dans la démocratisation culturelle.

Nous avons la responsabilité de donner un espace de liberté et d'expression. La culture, parce qu'elle traverse nos vies, inspire notre quotidien, parce qu'elle est un outil d'émancipation et de revendication, elle doit faire l'objet d'une politique ambitieuse pour notre ville et ses habitants.

Françoise Kern
Conseillère municipale déléguée Culture et Patrimoine
Groupe des élu(e)s Socialistes, Radicaux et Apparenté(e)s

OPPOSITION MUNICIPALE

Texte non parvenu

Nouvelle étape dans le développement économique de Pantin, BNP Paribas et Saint-Gobain signent une charte entreprise & territoire.

Comme un grand nombre de communes de la petite couronne de Paris, Pantin a connu l'âge d'or industriel et les jours heureux du « plein-emploi ». La désindustrialisation des années 1970 a conduit à la fermeture d'usines et d'activités artisanales et poussé un grand nombre de personnes au chômage. Pantin s'est alors engagé dans la voie de la redynamisation économique en requalifiant son territoire. Aujourd'hui, notre ville compte plus de 4 500 entreprises parmi lesquelles des enseignes de renom telles que BNP Paribas, Saint-Gobain Hermès, prochainement Chanel...

En s'installant sur notre commune, les grandes enseignes bénéficient d'une implantation à proximité de la capitale avec tous les services et commodités dont elles et leurs salariés ont besoin et ce, à des prix avantageux. Pantin figure aujourd'hui parmi les communes les plus attractives de la proche banlieue parisienne.

Mais cette requalification économique, ne sera un succès que si elle permet aux Pantinois, jeunes et moins jeunes, d'avoir un accès facilité à l'emploi, la formation et la qualification. C'est dans cet esprit que nous avons proposé aux grandes entreprises de signer une charte garante des relations et des liens entre les entreprises et la municipalité.

Intégrant des clauses relatives au développement de l'emploi local, la formation et l'insertion mais aussi au développement de liens avec le tissu local de TPE/PME/PMI, ainsi que des clauses relatives au respect de l'environnement, ces chartes contiennent tous les ingrédients qui permettront aux Pantinois ainsi qu'aux commerçants locaux de tirer avantage de l'implantation de ces grandes entreprises sur notre territoire. Nous continuons à agir pour que les engagements pris se transforment en opportunités concrètes.

Le groupe des élus Europe Ecologie-Les Verts
<http://www.ecologie-pantin.fr>

Pacte budgétaire européen, pacte d'austérité pour Pantin

Le Président de la République veut faire ratifier au plus vite par le parlement le traité pour la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) de la zone euro, plus connu sous le nom de « pacte budgétaire », tel qu'il a été signé par Nicolas Sarkozy. Les faibles mesures « de croissance » annoncées ne constituent en rien la renégociation promise par le candidat François Hollande d'un traité qui rajoute encore plus d'austérité. Le pacte budgétaire aggrave les politiques libérales qui ont mené aux problèmes actuels. En imposant que le « déficit structurel » d'un état soit inférieur à 0,5%, il va obliger à des coupes drastiques dans les dépenses publiques. Cette orientation amène aujourd'hui la récession généralisée. Réduire le déficit à ce niveau augmentera fortement le chômage, dès 2013, selon une étude du FMI. La réduction des recettes fiscales qui en résultera rendra encore plus difficile la réduction des déficits, justifiant un nouveau tour de vis, etc... Enfin, ce pacte budgétaire représente un déni de démocratie. Non seulement il prévoit des sanctions quasi automatiques en cas de non-respect, mais il marginalise les parlements nationaux et fait de la Commission Européenne, organisme non élu, le juge des budgets nationaux, niant ainsi la souveraineté populaire. Aujourd'hui, les collectivités locales réduisent leur investissement, et l'état, à cause de ce traité, leur réduira encore plus leurs dotations. Pantin, comme toutes les villes, sera touchée. C'est pourquoi nous, élus communistes et partenaires, refusons ce pacte qui engage l'avenir des pantinois. Nous demandons qu'un référendum ait lieu afin que les citoyens puissent s'emparer de ce sujet décisif. Nous voulons mettre le gouvernement devant ses responsabilités. Nous interpellons également la majorité municipale PS-Verts. Nous sommes à l'entière disposition des habitants pour débattre et agir.

Les élus communistes et partenaires de Pantin
Jean Pierre HENRY Augusta EPANYA Mackendie TOUPOUSSANT
téléphone : 01 49 15 41 12 doucuragegauche@free.fr

Emplois d'avenir une chance pour nos jeunes

Le président Hollande souhaite créer 150.000 emplois d'avenir d'ici la fin 2014. Pour notre ville, cela permettra de satisfaire des besoins non couverts et aux associations de renforcer leurs actions d'utilités sociales. Il faudra que notre Députée Elisabeth Guigou fasse entendre notre voix pour qu'un maximum de jeunes bénéficient de ce nouveau dispositif.

Sincèrement Stéphane benchérif Conseiller municipal

État civil du mois d'août 2012

naissances

Eloane Adjara TRAORE
Simon Rongyi XIA
Ikrame BENABBES
Dayan, Rahim, Heyden, Hubert FOUNDOUX
Laurent, Mayelann MENDY
Ilithya, Camille, Nadine BONNET
Emma, Anaé DANGLADES RAABON
Yilan LY MEDARD
Ilyes EL GAROUGE
Nahél, Mohamed, Nahil SIFOUANE
Asna, Sara BENSIMON
Yasmine GUERBAA
Yasmine, Myriam MAHDJOUBI
Sofia BUFFEL
Lucas TUTTLE
Hawa CISSOKHO
Maimouna, Melanie BARRY
Chen-Chen DU
Serhat KAYMAKCI
Morjane MOUSSAOUI
Djawa, M'Mahala ALI MOUIGNI
Kamil DJAFRI
Lola, Rosa, Louise SEHILI BESSELIEVRE
Mayen, Maxen IHADADENE
Jade, Aminata PENTHER
Paulin LAXAGUE BEYRIE
Adam GALVANI
Kandia CISSAKO
Adam EL JADIAOUI
Basile Laurent Christian RANDRIANARISON
Hithya Camille Nadine BONNET
Rita, Jeanne, Christiane TERRANOVA
Maryam, Samira, Djamilia HASSAINE
Lyvann, Alexandre LATOURNARD
Abd El Ouaheeb OUAJER
Maria DJABI
Zaïneb BEN SLAMA
Gael Alexandre Marc Romain MIKOLAJCZAK
Nael Wayne BOD
Kenedy Clemence Danielle MACAIRE FARIBOL

Jennah BOUZIDI
Ismail HANDOURA
Dorian Pierre Ulysse DUCRÈS
Emma HU
Naya Louise MARIE-LOUISE
Élia WANECQUE
Nicolas CRUDU
Yannick LIU
Trystan Karim MAILLARD
Lenny Jean TACOU
Agen BAICHE
Iman-Khadys DIAKITE
Emma PAN
Joseph Kiyoshi NOËL CHAUSSAVOINE
Ayman ELKAHLIOUI
Nour-Eilmen KRIMI
Joshua Batio TRAORE ZUCCHI
Noé Abdelkader BELKHATIR
Aaron Meyer Gabriel CHAMAK
Lisa MOMPART
Wiam WAKRIM
Princely Maelys GOHLAN
Mik ZHANG
Natane Joseph UZAN
Jasmine Farah MELLITI
Arthur Alain Gilles CERVEAU
Younes SEHMIMI
Ali BOUSHABA
Joshua Romario MOKANGO
Laura Julie Nina TASTARD
Sammy Rayan Aaron KELALECHE
Sohan Sully Jacques YATERA
Asmaa-Sennedé JAWARA
Elie Ilan Haim BENAIS
Thesika NANDAKUMAR
Selma FELLAG
Riphaël Jérémie BADIBANGA NSAPU BOLA
Amjad, Jamal TRAORE PARIOT
Léa IDIRI

mariages

Denis RODRIGUES et Stéphanie DIAS
Zhongmian REN et Li ZHANG
Walid SEBTI et Assia AMOKRANE
Stéphane FIEVET et Elodie VOIRIN
Rafel AIET LACHGHIR et Hakima ALI OUNE
Davis GOURA et Nawal ARAB
Joaquim DE CAMPOS GOMES et Martine PUVELAND
Yangjun DU et Fan LI
Feng ZHOU et Linmei CHEN
Thevarajah GOWRISHANKAR et Maithiregi JEGANATHAN

Johnson QUETENT et Edmée BAZILE
David MANSOUR et Magali GUILLON
Patrick BATHANY et Ponté TOUKOUE
Tahar MOUKEBEL et Setti GHERRAS
Farid MEZOUANE et Sofya SAÏD-CHERIF
Eric BUTRUILLE et Savitri TRAN
Ahmed HAJOURI et Farida HIZIR
Mathieu GOERGEN et Estelle DI BONA
Jonathan BERTÉ et Romy TISBA
Saint-Clair ELENGA et Karine MESSAOUD

décès

Rebiha BEN SEDDIK
Isaac BENSOUSSAN
Mladen BILIC
Lucien Jacques CHIND
Nathacha Nathalie DANIEL
Yvonne Madeleine DROUARD
Marie Rosanna FILEMON
Jacqueline GOROWITZ
Ghislaine Cécile Angèle HORIOT
Monique Marcelle JOANNÉS
Mauricette Jeannine JUSSIÈRE
Muguette Paulette LEFÈVRE
Simone Renée Faustine MALBOUYRES
Geneviève Hélène PASQUELIN
Erminio PERRA

André ROUGERIE
Eric Guy SANDOZ
Colette Bernadette SARAZAIN
Raymond Georges SCHETTINO
Danielle Reine Marie THIERY
Pierre Marcel VAILLANT
Necdet VARDAR
Angèle CLAVERIA
Brigitte LAUDRAIN
Amara BESSAA
Robert LORENTZ
Maria ABAD
Anushan MAHADEVAN
Suzanne BERGAS

notre mission, vous accompagner

Organisation des obsèques
Prévoyance funéraire
Assistance après obsèques
Travaux de marbrerie
Articles funéraires

Délégué officiel de la Ville de Pantin

82, avenue du Général Leclerc
01 48 45 00 10

www.pfg.fr
PFG
Pompes Funèbres Générales

LES TEMPS FORTS

Retrouvez-les tous les mois dans l'agenda !

Canal

LE CHOIX FUNÉRAIRE

Le funérarium
Prévu pour faire face aux attentes des familles

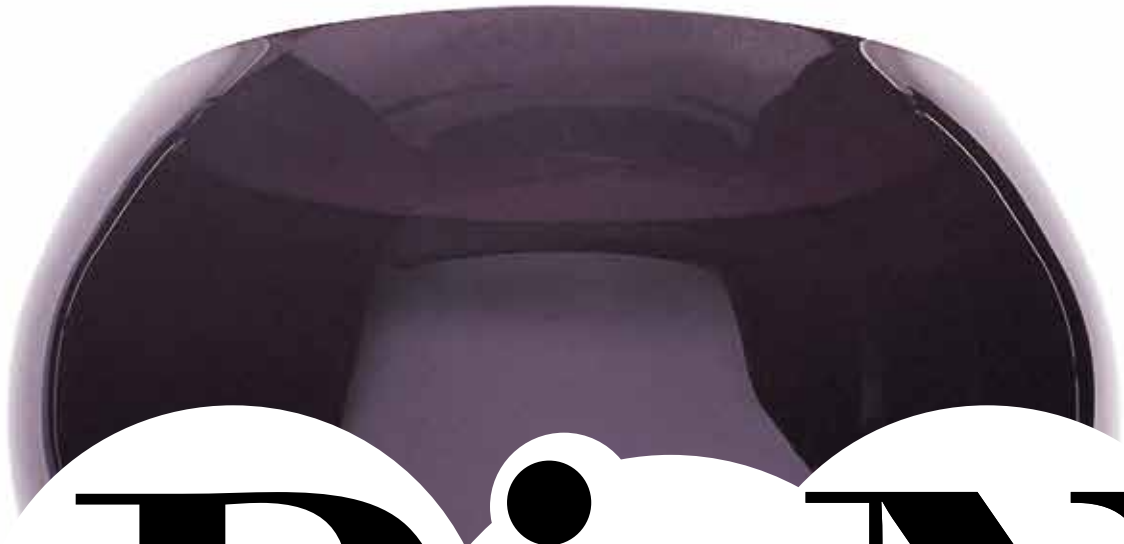
24H/24 et 7JOURS/7

Le funérarium est une maison funéraire pensée et adaptée pour recevoir le défunt et offrir aux familles un lieu de recueillement où l'intimité sera préservée dans une atmosphère reconfortante.

N'hésitez pas à nous appeler
Tél. 01 48 45 40 39

ETS SANTILLY
www.santilly.com

10, rue des Pompiers
93500 PANTIN
habilitation préfectorale : 09 93 051
RCS Bobigny 582 007 902



DÉCO ET

12 au
14 octobre
2012

Bien Natale

D'ART
CRÉATION



2^e édition
**Centre national
de la danse**

1, rue Victor-Hugo / Pantin

www.ville-pantin.fr